

1814, Blagnac et la bataille de Toulouse

Jean Moulin

La naissance du cinéma Rex

Blagnac et son fleuve



BLAGNAC : QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 18 (Novembre 1999)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

Un anniversaire : Jean Moulin	1
1814, Blagnac pendant la bataille de Toulouse	5
Blagnac fait son cinéma	14
Biographie d'une ville : le quai projeté au levant du village - 1868	26
Belle-Ile-sur-Garonne	30
Les braconniers de Garonne	34
A propos d'éclipses	39

**Photo de couverture : Blagnac, 25 mars 1814, retour de réquisitions.
Des soldats français passent devant le château de Maniban**

Responsable de publication : Germaine Ricard

**Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jacques Sicart - Jeannette Weidknet - Pierre Weidknet**

UN ANNIVERSAIRE : JEAN MOULIN

Jouxtant la mairie, se situe le groupe scolaire « Jean Moulin ». Notre revue a déjà traité de l'origine et de l'évolution de cette école primaire. Aujourd'hui, c'est du nom qui lui a été donné à la demande des enseignants lors d'une délibération municipale, le 15 novembre 1978, que nous voulons entretenir nos lecteurs.

Jean Moulin aurait eu cent ans cet été. En dire plus sur cette personnalité hors du commun est la façon de nous associer, d'associer tous les lecteurs de la revue et pourquoi pas au-delà, à une commémoration nationale de cet anniversaire particulier, pour une juste reconnaissance, approfondie, devenue nécessaire contre l'oubli, les malveillances et même les pires calomnies.



Papier canson, encre de chine (0,312 x 0,420), signé «Jean Moulin» - 1916

de France écrite avec d'innombrables sacrifices en vies humaines. Rappelons qu'il fut désigné par le général de Gaulle, durant les années noires de l'occupation hitlérienne et du régime pétainiste de la collaboration avec l'ennemi, pour unifier et légitimer la lutte patriotique devant œuvrer à la libération du pays.

Car Jean Moulin a été le responsable national de la Résistance intérieure. De cette Résistance à l'oppression qui a été, continue d'être et sera toujours une grande page de l'histoire

On sait qu'il est mort durant son transfert en Allemagne, suite aux terribles tortures qu'il subit durant des jours après son arrestation, le 21 juin 1943, par la police nazie. Ses cendres reposent au Panthéon ; lors de leur translation, le Ministre de la Culture André Malraux, en 1964 prononça un extraordinaire hommage à ce grand Héros, à ce martyr exemplaire de droiture et de courage, en y associant toute la Résistance et tous ses morts. Certes, beaucoup de Français et d'amis de la France, de tous âges, parmi lesquels, bien sûr, les habitants de Blagnac, ont plus ou moins appris, ces trop brèves indications. Ce qui leur est peu connu ou pas du tout c'est tous les autres aspects du personnage ; la richesse et la diversité d'une vie hélas bien trop courte puisqu'à son assassinat il n'avait que 44 ans.

Jean Moulin est né le 20 juin 1899 à Béziers dans l'Hérault : dans une famille unie, érudite et républicaine avec trois enfants : Laure la sœur aînée, Joseph son frère et lui. Son père était professeur d'histoire, membre du parti radical et de la Ligue des Droits de l'Homme, ainsi qu'élu départemental. Sa mère était une femme plus discrète, aimante, attentive, ordonnée. La scolarité de Jean fut d'une bonne moyenne et, tout jeune, apparaît déjà l'intérêt qu'il porte au dessin par les croquis qu'il réalise en toutes circonstances. En fait, observateur et talentueux, avec les ans, il s'affirmera comme véritable artiste en dessins sérieux, en caricaturiste, en aquarelliste également, agrémentant chaque ouvrage de légendes fort opportunes.

Lorsque la première Guerre Mondiale éclate, jeune lycéen il est en classe de philosophie. Avec ses dessins il participe à des publications telles que bulletins d'étudiants, journaux de soldats et même un quotidien parisien. En 1917, il étudie le droit à la faculté de Montpellier ; parallèlement vu l'absence de personnel consécutive aux diverses mobilisations et hécatombes de la guerre qui fait rage, il travaille comme attaché de cabinet à la Préfecture. En avril 1918, mobilisé à son tour, après diverses affectations, il rejoindra le front des Vosges



Jean Moulin - Montpellier 1940.

MINISTÈRE DE L'AIR
CABINET
N° 4568/BC

31 Juillet 1936

DECISION PORTANT CREATION ET
ORGANISATION DU SERVICE DE L'AVIATION POPULAIRE
AU MINISTÈRE DE L'AIR (*)
(Section de l'Aviation Populaire et Inspection
Générale)



Un club d'Aviation Populaire - 1936

environ deux mois avant l'Armistice du 11 novembre.

Avec les années vingt commence pour lui ce qui va devenir une carrière dans la haute administration : officiellement attaché au cabinet du préfet de l'Hérault, chef de cabinet, puis sous-préfet en Savoie, secrétaire général de préfecture dans la Somme, sous-préfet en Haute-Savoie... En même temps il poursuit sa

passion artistique mais prend soin de ne pas la mêler à sa profession ; ses œuvres seront présentées et publiées sous le pseudonyme de Romanin. Retenons donc de la vie mondaine de l'époque la profusion de ses dessins réalisés par un regard attentif, parfois amusé.

Dès 1930, il est nommé sous-préfet dans le Finistère. Là, il se créera, avec des écrivains et des peintres des amitiés solides qui influenceront son côté artistique mais aussi sa vision des réalités qui le marquera jusqu'en la clandestinité pour ses difficiles démarches dans la Résistance.

La poursuite de sa carrière le désigne et l'engage auprès des ministères. Nous entrons (1935) et vivons (1936-37-38) dans la grande période historique dite du « Front Populaire ». Il se trouve donc à la direction du cabi-

net du Ministre de l'Air Pierre Cot. Celui-ci, radical très progressiste va se heurter, par ses vues et dispositions, aux « 200 familles » au « Patronat de droit divin » comme on disait alors, ainsi qu'aux ligues factieuses qu'ils utilisent.

Jean Moulin, travaillant en parfaite harmonie avec son ministre de tutelle va créer « l'Aviation Populaire » qui a pour ambition de donner aux jeunes gens quelle que soit leur condition sociale et non plus aux seuls privilégiés de la fortune la possibilité de pratiquer le sport aérien.

Le programme du Ministre de l'Air qui repose sur les grands principes de l'école unique, la gratuité et la sélection comporte trois stades :

1) une instruction préaérienne à l'école avec l'exécution de modèles réduits, pour les enfants de 9 à 14 ans.

2) l'entraînement au vol à voile pour les jeunes âgés de 14 à 17 ans.

3) un entraînement au vol mécanique pour les jeunes de 18 à 21 ans.

A cet effet, en 1936 près d'un millier d'avions légers a déjà été distribué par le ministère aux cent clubs existants d'aviation populaire(1).

Jean Moulin pense que grâce à cette initiative « les aéro-clubs (...) vont, par cet afflux juvénile, retrouver une vie nouvelle et prospère... Le tourisme aérien y gagnera » car « la construction en très grande série de types d'appareils standardisés va permettre de livrer prochainement à la clientèle privée des avions légers à la construction économique » et les jeunes ainsi formés devenus « des pilotes très entraînés et aptes, dès leur arrivée dans les escadres, à utiliser des appareils dont le pilotage s'avère de plus en plus délicat ». L'œuvre qui s'accomplit sera profitable conclut Jean Moulin « tant sur le plan social que sur celui de l'expansion aérienne française et de notre défense ». [extraits d'un article de Jean Moulin paru dans la revue « Vu » du 14 novembre 1936]

Par ses capacités d'administrateur et de négociateur, Jean Moulin, prenant appui sur la volonté affirmée des travailleurs de l'aéronautique, ateliers et bureaux d'études réunis, participera alors à la mise en place de divers groupes aéronautiques régionaux dont le 6^e qui fut « l'ancêtre » de la S.N.C.A.M., de la S.N.C.A.S.E., de Sud Aviation et... de l'Aérospatiale.

Ouvrons une parenthèse : le contexte de cette période très sensible de «

(1) A Toulouse au début de 1937, le Club d'Aviation, populaire du Midi compte 50 jeunes de 14 à 17 ans et 40 de 17 à 20 ans, une soixantaine s'intéresse aux modèles réduits. En 1939 la section dite « adulte » compte de nombreux jeunes pilotes qui suivent un entraînement assidu à l'aérodrome de Francal sur avion Potez 60 ou sur Moth-Morane, grâce au dévouement du chef pilote Picheloup.



Jean Moulin vers le 17 juin 1940
peu après s'être tranché la gorge
(Centre Jean Moulin, Bordeaux)

l'Entre Deux Guerres » c'est la montée hitlérienne s'affirmant menaçante ; les revendications de Mussolini sur Nice, la Corse et la Savoie ; le crime franquiste contre la République espagnole... Tout cela aux frontières de notre pays. A l'intérieur, l'impérieuse nécessité d'organiser efficacement le travail et la production ; de contrôler la haute finance ; de répondre à la soif de justice et de mesures sociales.

Il est donc caractéristique, en ce qui concerne Jean Moulin, que son expérience au ministère de l'air jointe aux précédentes dans la « Préfectorale » aura

conforté en lui un concept social et démocratique qui ne se démentira plus, jusqu'à la création du Conseil National de la Résistance(2).

Indiquons, si besoin est, qu'à l'exception d'un bref passage aux Jeunesses Radicales durant sa vie d'étudiant, il n'a jamais appartenu à un parti politique ; son « républicanisme » suffisant à expliquer sa personnalité.

A la veille de la 2^e Guerre Mondiale il est affecté de nouveau aux fonctions départementales : D'abord préfet de l'Aveyron, puis préfet en Eure et Loire durant ce qui fut appelé « la Drôle de Guerre » de 1939/1940.

Le futur « missionnaire » du long et terrible combat qui suivra avec les meilleurs fils et filles de France, est là, dans la ville de Chartres ; Responsable décidé essayant de sauver tout ce qui peut l'être, face à la

(2) Le C.N.R. : cette création est due à la réunion au plus haut niveau, des représentants des mouvements, partis et syndicats composant la Résistance. Cette rencontre, longuement et minutieusement préparée eut lieu le 27 mai 1943 dans la plus totale clandestinité au milieu des pires dangers dans un Paris étroitement surveillé.

Le Conseil National de la Résistance c'est à la fois, l'affirmation des droits de la France à l'égard des Alliés et le rassemblement de toutes les forces pour préparer les ultimes combats.

Par la suite, mais Jean Moulin qui y avait tant œuvré, ne le verra pas, le C.N.R. établit son programme en deux points : 1) l'action immédiate - 2) un plan social, politique, économique et culturel pour l'avenir.

On sait que le premier a facilité et amené la Libération en août 1944 et la victoire en 1945. Pour le deuxième, quelques avancées ont été réalisées. Une lecture de l'ensemble est édifiante et montre qu'il en est d'autres toujours d'actualité.

d é b â c l e
générale et à
l'invasion
allemande
qui déferle.

Le 17 juin 1940, un jour avant l'appel historique lancé de Londres par le général de Gaulle, il est sommé par l'occupant de signer un document ignominieux



«Les années vingt» Papier bristol, encre de chine (0,250 x0,360)
signé «Romanin»

accusant les soldats des troupes coloniales d'atrocités qu'ils n'ont pas commises. Il refuse. Il est alors arrêté, maltraité et enfermé. Les pressions ne cessant pas, avec un éclat de verre il tente alors de se donner la mort. Secouru in extremis, il n'en sera pas moins calomnié et le gouvernement de Vichy l'écarte définitivement de ses fonctions parce qu'il est classé adversaire de la collaboration.

Ainsi a commencé la résistance de celui qu'une photographie a immortalisé avec un chapeau et, surtout, ce foulard qui cachait la cicatrice de son cou.

- Dès lors il n'aura de cesse de rejoindre l'Angleterre et Londres par l'Espagne et le Portugal sans qu'auparavant il n'ait rassemblé toutes les données possibles de la situation générale de la France et les preuves que la résistance intérieure a déjà commencé par des patriotes volontaires et résolus mais encore en des mouvements disparates qu'il fallait aider expressément. En octobre 1941 ses entretiens avec le général de Gaulle le confirmeront dans son rôle d'organisateur et d'unificateur. Il sera alors parachuté en Provence et, à partir de là, par des voyages et des rencontres continuelles il accomplira la tâche immense qui lui a été confiée, sous différents pseudos... « Max » jusqu'au sacrifice suprême.

- On ne dira jamais assez dans quelles conditions inimaginables de quadrillages, de délations, de répression et de tragédies, la Résistance est née, s'est développée et a vaincu. Notre région y a participé intensément ; elle a eu ses héros et ses martyrs, Français et étrangers, de tous horizons dont la liste est hélas bien longue.

- Ce sont, vraisemblablement, les raisons qui ont motivé, comme il est dit au début de ces lignes, l'appellation symbolique du groupe scolaire « Jean Moulin ».

Robert Caussat

Sources

- Consultation de nombreuses publications émanant de :
- Centre national de la documentation pédagogique
 - Secrétariat d'état à la défense
 - Musée de la Résistance Nationale
 - Fondation de la résistance
 - Fédération de Internés et Déportés Résistants et Patriotes
 - Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
 - Amicale du Camp de Concentration de Dachau
 - Amicales des Anciens du Bataillon FFI de la prison d'Eysses
 - Résistance Isère
 - Fonds Caussat
 - « Vu » Numéro spécial du 14/11/36
 - Revue d'Aviation populaire -

Extraits du discours prononcé par Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, au banquet Marceau, à Chartres, le 5 mars 1939.

Perpétuer le culte de ceux qui ont semé le meilleur...

« Je suis de ceux qui pensent que la République ne doit pas renier ses origines et qu'elle doit, tout au contraire, se pencher avec fidélité, avec respect, sur les grandes heures qui ont marqué sa naissance. Et c'est pourquoi il m'est infiniment agréable de voir que, dans ce département, des hommes s'assemblent tous les ans, unis par la même ferveur, pour perpétuer le culte de l'un de ceux qui ont semé le meilleur de notre idéal.

Quant à moi, arrière-petit-fils d'un soldat de la Révolution, petit-fils d'un homme qui a connu les prisons du second Empire pour avoir osé proclamer son attachement à la République, ce n'est pas du bout des lèvres que j'apporte ici mon tribut d'hommage à votre grand Marceau. Et si vous me permettez de joindre à cet hommage un souhait ardent, je voudrais, alors que continuent à s'amasser à l'horizon des nuages chargés de menaces, que le souvenir, que l'exemple d'un homme comme Marceau nous incite à forger à la France à nouveau cette âme forte et généreuse qui était sienne au temps où ces admirables volontaires d'Eure-et-Loir couraient à la frontière pour combattre et mourir pour la liberté... »

Ce texte figure en annexe de « Premier Combat », le journal de Jean Moulin restant les journées du 14 au 18 juin 1940 à Chartres (Editions de Minuit, 1947).

avril, mai juin, juillet 1937

- Rapport de Jean Moulin à la « France Libre » - 25 oct. 1941
- Mensuel de l'Atelier de Création populaire « L'Archeopteryx » n°5 - 1983

Bibliographie

- MOULIN Laure - Jean Moulin - Presses de la Cité 1969 - réédition 1982
- MEUNIER Pierre - « Jean moulin, mon ami » - FNDIRP
- LUGAND Jacques - Dessins et Aquarelles de Jean Moulin - Presses du Languedoc - juin 1993
- Jean MOULIN en juin 1940 « Les carnets » (posthumes)
- PETITDEMANGE Françoise et CUNY Michel - « Fallait-il laisser mourir Jean Moulin ? »
- CORDIER Daniel - « Jean Moulin »
- D'importants passages du tome II des « Mémoires de guerre » de Charles DE GAULLE

PRÉNOTION : LETTRE A ANTONIN MANS.

« Franco va débarquer en Espagne et, avec des complicités intérieures, il entreprendra la conquête du pays. Les Républicains se défendront pied à pied. Sans aide extérieure, l'aventure de Franco serait assez hasardeuse. Mais il aura le concours des puissances fascistes, d'abord l'Italie, puis l'Allemagne. Elles lui fourniront des armes et des avions et même des hommes, le tout en nombre substantiel.

« Si les pays démocratiques et nous-mêmes ne portons pas immédiatement secours aux Républicains espagnols, avec des moyens suffisants, malgré leur résistance héroïque et l'aide lointaine de la Russie, ils ne tarderont pas à être écrasés. Le fascisme franquiste s'installera « Fra' los montes. »

« Les dictateurs, grisés par ce succès, qui leur assurera un inestimable bastion en Méditerranée, poursuivront de plus belle leur politique d'agression, Hitler surtout. Il s'attaquera à l'Autriche, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, et ce sera ensuite notre tour d'être menacés.

« Nous devons aider les Républicains espagnols si nous ne voulons pas courir à une catastrophe. »

Début 1936 : extraits d'une correspondance de Jean Moulin.

« On ne peut laisser dire et écrire n'importe quoi sur Jean Moulin et la Résistance »

Secrétariat d'Etat à la Défense

1814 : BLAGNAC PENDANT LA BATAILLE DE TOULOUSE



Maréchal Soult

1814 : Après avoir conquis une grande partie de l'Europe, les armées de Napoléon, vaincues, évacuent les pays occupés et c'est au tour de la France de subir de toutes parts l'invasion étrangère.

L'Empereur prend la tête du front nord-est et délègue à ses maréchaux la défense des autres frontières. Au sud, l'armée de Wellington composée d'Anglais, d'Espagnols et de Portugais chasse d'Espagne par le Pays Basque l'armée française commandée par le maréchal Soult. Ce dernier effectue alors le long des Pyrénées une retraite

ponctué par de nombreux combats destinés à ralentir l'avance ennemie sur notre territoire. L'ultime affrontement de cette campagne militaire a lieu à Toulouse le 10 avril 1814.

Il oppose les 42.000 hommes de Soult à leurs 52.000 adversaires dès six heures du matin. En fin de journée, 7.500 tués ou blessés des deux camps jonchent le terrain. Contraints d'évacuer la ville, les soldats français se replient vers le Lauragais. Huit jours plus tard, ils apprennent l'abdication de Napoléon et la fin des hostilités.

Située à moins de deux kilomètres du champ de bataille, la commune de Blagnac compte alors environ 1.400 habitants.

En ce printemps 1814, ils sont témoins de nombreux événements dont ils ont probablement longtemps gardé le souvenir.

Chronologie des événements de 1814

24 au 26 mars 1814 : Soult arrive à Toulouse par la route de Saint-Gaudens. Il établit son armée sur la rive gauche de la Garonne, de Portet à Blagnac. L'aile droite, commandée par le général Reille, est composée de 8.935 soldats et 240 officiers. Elle occupe Blagnac et, au sud du village, la rive du Touch de l'embouchure au pont de Saint-Martin..

De tous temps, le passage d'une armée en guerre a causé l'inquiétude des populations. Très irrégulièrement et très mal nourris, les hommes de Soult doivent souvent se ruiner ou marauder pour améliorer leur ordinaire. L'un d'entre eux, le capitaine d'artillerie Lapène nous les décrit dans son livre édité en 1822 :

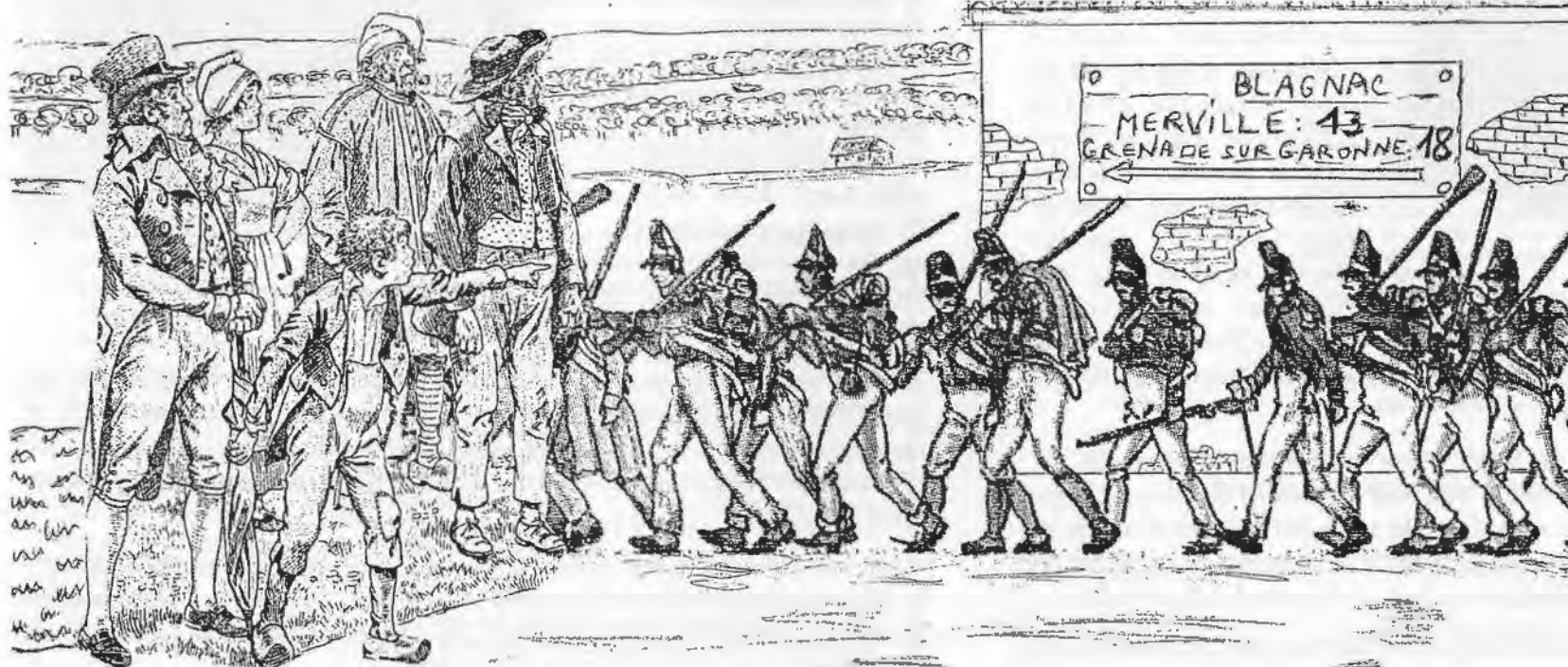
« Hors du combat, l'intérêt public était compté pour rien. Les liens de la discipline et du devoir éprouvèrent un funeste relâchement. Le respect dû aux personnes et aux propriétés fut souvent méconnu. Indiscipliné, le soldat ne retrouvait son vrai caractère que sur le champ de bataille ».



Le Feld-Maréchal DUC de WELLINGTON

Dans ses mémoires, le comte de Montbel nous livre aussi ses observations :
« Dans sa retraite, l'armée avait perdu ses magasins. Accoutumée à exercer en Espagne son despotisme, elle agit pareillement sur le sol français. Aucune indemnité ne venait consoler le pauvre paysan à qui on enlevait ses bœufs et ses chevaux. J'ai vu des soldats mettre le feu à la demeure où ils avaient logé la nuit. C'est ainsi que fut détruite la maison de monsieur Saint Raymond, au nord de la ville (de Toulouse) ».

Si aucun document ne confirme la moindre plainte pour vol pendant ces trois jours d'occupation, la commune de Blagnac contribue toutefois à alimenter les troupes du général Reille. Les réquisitions de vivres et de fourrage sont en principe réglées par les commissaires des guerres en bons signés, remboursables par les finances publiques. On imagine facilement l'étonnement et la méfiance des fermiers concernés par ce mode de paiement.



Blagnac, 4 avril 1814 : traversée du village par l'armée de Wellington

27 mars 1814 : Arrivé la veille avec son armée face à nos positions, Wellington effectue une reconnaissance de nos lignes de Portet sur Garonne à Blagnac.

28 mars 1814 : Sur ordre du maréchal Soult, les Français se replient en bon ordre à l'intérieur des défenses de Toulouse.

4 à 8 avril 1814 : La plus grande partie de l'armée ennemie traverse Blagnac et, treize kilomètres en aval, passe sur la rive droite de la Garonne grâce au pont construit par les Anglais au lieu-dit « La Capelette » près de Merville. Le général Hill, à la tête du reste des troupes, ne quitte pas la rive gauche.

9 avril 1814 : En prévision de la bataille, Wellington met en place sa ligne d'attaque. Elle entoure Toulouse face aux défenses du quartier Saint-Cyprien à l'ouest, au canal du midi au nord, aux hauteurs du Calvinet et de Montaudran à l'est. Par contre, aucun régiment ne prend position au sud. La route du Lauragais est donc libre.

D'autre part, le pont de la Capelette, beaucoup trop éloigné du front, est démonté puis rétabli à Blagnac où, à cette époque, il n'en existe aucun.

Il est construit à l'aide de grandes barques assemblées côte à côte sur toute la largeur du fleuve puis recouvertes de planches. Des barrières de sécurité terminent l'ouvrage. Plusieurs témoins décrivent l'événement :

« L'ennemi emploie la journée du 9 avril à faire remon-

ter la Garonne à ses pontons. Il les place au-dessus du château de Blagnac et établit de la sorte des communications plus immédiates entre la rive droite et le corps anglo-portugais du général Hill, en face de Saint-Cyprien ».

Capitaine d'artillerie Lapène



Blagnac : 10 avril 1814 : soldats anglais près du pont.

« Il fallut que les pontons remontassent la rivière afin de raccourcir nos communications avec le général Hill, en face de Saint-Cyprien. Cela ne put être effectué que le 9, si tard que je dus différer l'attaque jusqu'au lendemain matin ».

Wellington : extrait de sa description de la bataille publiée dans le journal anglais « The Star » et traduite par le Toulousain Carme Duplan dans son ouvrage édité en 1814.

10 avril 1814 : La bataille fait rage, notamment à faible distance de Blagnac. Deux kilomètres en amont, sur l'autre rive de la Garonne, des combats très violents ont lieu entre l'embouchure du Canal du Midi et les Ponts-Jumeaux où le lieutenant colonel anglais Forbes est tué. D'autre part, c'est du plateau de Purpan situé à moins de deux kilomètres du village qu'une partie des régiments anglo-portugais part à l'attaque des défenses françaises de Saint-Cyprien.

Le pont construit la veille à Blagnac est d'une importance stratégique capitale pour Wellington.

Toute la journée, ses cavaliers porteurs de messages l'empruntent au galop dans les deux sens. Il est ainsi renseigné sur l'évolution des combats sur la rive gauche de la Garonne et le général Hill qui les dirige reçoit bien ses ordres.

Autre sujet de curiosité pour les Blagnacais : le bruit des cent soixante treize canons qui, de part et d'autre, tirent toute la journée sur le champ de bataille tout proche.

On l'entend de très loin comme nous le confirment les souvenirs de jeunesse de mademoiselle de Villeneuve, amie de Chateaubriand, dans son livre « Mémoires de l'occitane ». Le 10 avril, âgée de onze ans, elle joue près du château d'Hauterive, en pays tarnais.

« - Qu'est-ce qu'on entend ? demandai-je

- C'est le canon répondit mon père. On se bat devant Toulouse depuis ce matin. Nous demeurâmes sans parole, glacés de terreur car, plusieurs fois, le bruit vint à se précipiter et se répéter. C'était la vraie guerre dont on entendait la voix et la mort qui lui répondait. Ma mère, mes tantes, mes oncles sortirent du château. Les physionomies étaient bouleversées. Tant de parents et d'amis se trouvaient enfermés dans cette ville sur laquelle pleuvaient les bombes. A peine prononçait-on leurs noms, comme si l'on eut craint d'appeler le danger sur ces têtes si chères ». Ce même jour, l'émotion des Blagnacais est, n'en doutons pas, aussi vive que celle des Tarnais décrits par Léontine de Villeneuve.

11 avril 1814 : Le comte de Montbel parcourt les lieux des combats et en fait une poignante description :



Après la bataille par V. Adam.

« Mais alors, le champ de bataille étalait ses horreurs comme une terrible accusation contre cette incurie. Sur les redoutes, c'était un entassement de shakos déchirés, de chariots en pièces, d'affûts fracassés. Partout des mares de sang, des cadavres de chevaux dont les membres raidis se dressaient sur le sol dévasté.

Par endroits, la terre fraîchement remuée couvrait à peine les corps des soldats abattus pendant la terrible journée. Des mains, des pieds s'apercevaient dans cette couche très légère ».

18 avril à 14 juin 1814 : L'armistice définitif est signé par Soult et Wellington. L'occupation pacifique de la région toulousaine se met en place pour près de huit semaines.

La dispersion de l'armée de Wellington sur un aussi vaste territoire répond à une exigence : répartir le fardeau de l'approvisionnement en vivres et fourrages sur le plus grand nombre de communes possible. Blagnac en fait partie comme plusieurs sources l'attestent :

En 1816, un arrêté du maire royaliste Gailhard précise :

« Considérant que les armées des alliés ont occupé et séjourné dans notre commune, il sera érigé une croix de fer avec piédestal et maçonnerie portant cette inscription : En mémoire des guerriers morts à la bataille de Toulouse du 10 avril 1814 en combattant pour la cause et le retour de la famille des Bourbons ».

Nous trouvons une deuxième évocation de la présence des troupes étrangères dans le livre « Histoire de Blagnac » écrit par Bertrand Lavigne. Né le 4 mai 1814, l'auteur écoute, devenu jeune homme, les récits de beaucoup de Blagnacais témoins de cette époque agitée. Cela donne à ses chapitres concernant la première République et le premier Empire un ton d'une rare authenticité. Fustigeant l'attitude rancunière des royalistes en 1815, il note :

« Les Anglais et les Espagnols de 1814 s'étaient mieux conduits. Ils avaient respecté la liberté de conscience et la propriété des citoyens ».

Autre témoignage : le journal de George Woodberry, jeune lieutenant au 18^e de Hussards, régiment faisant partie de la cavalerie anglaise. Le 21 avril 1814, c'est de Blagnac qu'il écrit ses souvenirs du jour. Ils ne concernent, hélas, que Toulouse. En voici un extrait :

« Je me rendis avec Kennedy au bal que Lord Wellington donnait au Capitole. Il y avait tant de monde que nous eûmes beaucoup de peine à entrer dans la grande salle d'honneur. Elle était superbement décorée de lanternes de couleurs, de lauriers et de fleurs. Près de deux cents officiers français assistaient au bal ».

Cette grande fête organisée par la municipalité de Toulouse a lieu onze jours à peine après le combat où tant de jeunes hommes ont perdu la vie. Le respect des autres n'est pas la qualité première des invités civils et militaires. Le comte de Montbel fait toutefois exception :

« Dans la soirée, Wellington, donna une grande fête. Il est sans doute dans la politique des chefs militaires de faire ainsi diversion aux scènes de carnage. Mais pour nous, quels pénibles sentiments nous étreignaient en pensant à ces milliers de morts à peine ensevelis, à ces milliers de blessés aux prises avec la souffrance et en

voyant au même moment les jeunes femmes se couronner de fleurs pour danser joyeusement. Que de légèreté et d'égoïsme en ce monde ! »

Tous les témoins sont par contre unanimes à reconnaître la générosité des Toulousains.

Deux exemples :

« L'habitant, calculant moins ses facultés que les élans de son cœur reçoit dans sa maison un ou plusieurs blessés. Je croirais manquer au devoir sacré de la reconnaissance si je taisais le nom de l'estimable famille chez laquelle je fus recueilli. C'est celle de messieurs Ducos frères dont deux sont des négociants recommandables et dont le troisième est avocat ».

Capitaine d'artillerie Lapène, blessé le 10 avril.

« Les Toulousains montraient les sentiments les plus généreux et les plus compatissants envers les malheureux mis hors de combat... »

Les habitants rivalisaient de charité. Sans cesse affluaient dans la ville des militaires de tout grade qu'on apportait sur des civières. Quelle affliction on éprouvait à entendre les douloureux gémissements auxquels se mêlaient les râles des agonisants.

Dans la maison que j'habitais fut porté un colonel anglais grièvement blessé à la jambe...

Parfois, il préférerait être seul. Il employait alors cette formule : « A présent, je m'ennuie ». C'était l'équivalent de « vous m'ennuyez » avec toutefois une nuance moins impolie. Il savait très mal notre langue, il était très bon homme, il souffrait. C'était bien des titres à notre indulgence ».

Comte de Montbel

A Blagnac, comme dans toute la région toulousaine, l'occupation étrangère ne cause aucun trouble public. En effet, après tant d'années de guerre, l'annonce de la paix est vécue avec soulagement par la population. D'autre part, les alliés souhaitent un retour sans violence de la monarchie en France. Leur présence sur notre territoire doit donc être le moins impopulaire possible afin de ne déclencher aucune réaction de révolte.

Conséquences : les réquisitions destinées à alimenter l'armée de Wellington sont payées avec une grande rigueur aux paysans ainsi rassurés et les troupes d'occupation font preuve d'un savoir-vivre exemplaire.

Elles sont pourtant capables des pires excès comme en témoigne, entre autres, la sauvage mise à sac de Badajos en Espagne. Il est vrai qu'une discipline de fer leur est imposée et les châtiments corporels par flagellation font partie des condamnations exécutées pour l'obtenir.

D'autre part, beaucoup mieux nourris que les soldats français, les hommes de Wellington sont moins tentés de piller les fermes pour calmer leur faim.

1 à 14 juin 1814 : La monarchie est restaurée en France. Anglais, Espagnols et Portugais rentrent chez eux. La commune de Blagnac est libérée. Vingt et un ans après l'exécution de Louis XVI, un roi porté au pouvoir par la force des armées étrangères se trouve à nouveau à la tête du pays. Pas pour longtemps ! Mais cela, c'est une autre histoire.

NOTICES BIOGRAPHIQUES



Comte de Montbel

• Guillaume, comte de Montbel (1787-1861)

Ardent royaliste, Guillaume de Montbel est maire de Toulouse en 1826, puis député de la Haute-Garonne en 1827. Nommé ministre, il signe les ordonnances de juillet qui déclenchent la révolution de 1830.

Condamné à mort par contumace, il se réfugie en Autriche où il meurt en 1861.

Son livre : « Souvenirs du comte de Montbel » édité par son petit-fils en 1913 est un témoignage d'une grande finesse sur la vie dans la région toulousaine au début du XIX^e siècle.

Guillaume de Montbel est âgé de vingt sept ans lors des événements de 1814.

• Carme-Duplan

Rue du Fourbastard n°27 section 3 Toulouse. Auteur du « Précis historique de la bataille livrée le 10 avril 1814 sous les murs de Toulouse ».

Ce bourgeois toulousain passionné d'histoire a la très bonne idée de parcourir le champ de bataille pendant et après les combats.

Il accumule croquis, plans, notes et surtout témoignages de civils et militaires. Son ouvrage, édité, chez Bénichet à Toulouse dès fin 1814 est d'un très grand intérêt. Plusieurs cartes de la bataille existent. Nous avons choisi d'illustrer notre texte par la sienne car c'est la seule où figure Blagnac.



Léontine de Villeneuve

• Léontine de Villeneuve

Toulouse 1803 – Toulouse 1897

Ses souvenirs intitulés « *Mémoires de l'occitaniennne* » sont publiés par sa petite fille, la comtesse de Saint-Roman née Castelbajac.

On y trouve notamment de savoureuses observations sur les habitants de la région toulousaine au temps de Napoléon 1^{er} :

« *Telles étaient les mœurs de ces familles d'artisans qui, de père en fils, exerçaient, dans les mêmes maisons, les mêmes métiers, fières d'une généalogie d'honnêtes aïeux. C'était là qu'on retrouvait le citadin, avec son esprit si fin, ses paroles railleuses et son intelligence rapide, toujours prête à tout comprendre, ou même à tout deviner* ».

• George Woodberry

Jeune lieutenant dans la cavalerie anglaise, George Woodberry tient son journal avec une exactitude toute militaire de 1813 à 1815. Avec son régiment, le 18^e de hussards, il participe aux campagnes du Portugal, d'Espagne, des Pyrénées et de Belgique.

8 avril 1814 : Près de Toulouse son régiment enlève le pont de Croix-Daurade tenu par la cavalerie française après un très violent combat. Cet extrait de son récit en témoigne :

« *Le capitaine Crocker, qui conduisait cette charge brillante, fut grièvement blessé au visage d'un coup de sabre. Sa jument l'avait emporté quelques yards en avant des*



Uniforme porté par Woodberry à Blagnac le 21 avril 1814.

hommes dans les rangs ennemis. Le dragon français qui avait blessé Crocker fut immédiatement après sabré par le sergent-major Black ; presque tous les hommes s'acharnèrent après le pauvre diable. En quelques instants, son visage n'eut plus apparence humaine. Il ne mourut cependant que plusieurs heures après ».

10 avril 1814 : Agé de vingt-deux ans, il participe à la bataille de Toulouse.

21 avril 1814 : Son cantonnement est établi pour la journée à Blagnac où il enrichit son journal d'un nouveau chapitre.

16 juillet 1815 : Après une magistrale description de la bataille de Waterloo, George Woodberry interrompt la rédaction de son journal composé de

deux volumes reliés en veau fauve et illustré d'une superbe gravure sur acier représentant son blason.

1896 : Son journal, traduit en français par Georges Hélié est publié aux éditions Plon.



Tombe du Lt Cl. Forbes vers 1960, avant sa destruction. A.D.H.G

• **Lieutenant colonel Thomas Forbes (1774 – 1814)**

A la tête de son régiment, le 45^e d'infanterie, le lieutenant-colonel anglais Forbes traverse Blagnac le 4 avril 1814 et se dirige vers le pont de la Capelette près de Merville.

Le 10 avril 1814, âgé de quarante ans, il est tué en menant l'assaut contre les Ponts Jumeaux défendus par les Français.

• **Colonel Louis Joseph Hugo (1777 – 1853)**

Oncle de Victor Hugo, chef d'état-major de la première division d'infanterie chargée notamment de la défense des Ponts Jumeaux, le 10 avril 1814.

A la même époque, le général Hugo, père du poète, commande

la défense de Thionville bombardée par les alliés.

• **Edouard Lapène, officier d'artillerie**

Né en 1790, Edouard Lapène sort de l'école polytechnique en 1811. Officier d'artillerie, il participe notamment à la campagne des Pyrénées. Jeune capitaine de vingt quatre ans, il est blessé à la bataille de Toulouse en défendant le faubourg Guillemery.

Grâce aux relations de sa mère née Victoire Mothe du Belloc dans les milieux royalistes, son maintien en activité est accepté sous la Restauration.



Type d'uniforme porté par Forbes en 1814

1822 : Son livre : « *Evénements militaires devant Toulouse en 1814* » est publié.

Le succès est immédiat et une nouvelle édition suit en 1834.

1835 : Nommé chef d'escadron, il sert cinq ans en Algérie.

1843 : Nommé colonel, il commande à Toulouse le premier régiment d'artillerie.

1845 : Le 12 novembre ont lieu à Blagnac les obsèques du général Compans, héros de la campagne de Russie. Parmi les anciens officiers de Napoléon 1^{er} présents à la cérémonie se trouve Edouard Lapène. Commingeois comme son ami Compans, il retrace la vie de son illustre aîné dans un émouvant discours prononcé près du cercueil, au milieu du parc du château du défunt.

17 mai 1854 : Général en retraite, il décède à Saint-Gaudens. Son uniforme est conservé au musée de la ville, offert par ses héritiers.

• **Général Reille (1775 – 1860)**

Natif d'Antibes, le général Reille commande en 1814 les deux divisions qui occupent Blagnac et ses environs pendant trois jours, du 24 au 26 mars.

Le 10 avril, âgé de trente neuf ans, il défend avec succès le quartier Saint-



Type d'uniforme porté par le Capitaine Lapène en 1814 (par Job)

Cyprien contre les troupes anglo portugaises du général Hill et n'abandonne le terrain en fin de journée que sur l'ordre de repli général de Soult. Il devient maréchal de France en 1847.

• Le soldat du 1^{er} Empire

Eternel oublié de l'histoire, le soldat fait rarement l'objet de biographies et ses sacrifices ne laissent de traces que dans les états des pertes en vies humaines élaborés après les batailles. Sa plus fidèle représentation littéraire est sans nul doute Flambeau, ancien grenadier de la grande armée impériale imaginé par Edmond Rostand dans sa pièce « L'Aiglon ». Laissons-lui le soin de conclure :

*« Jean-Pierre Séraphin Flambeau, dit : « le Flambard ».
Ex-sergent grenadier vélite de la garde
Né de papa breton et de maman picarde.
Faits d'armes : Trente-deux. Blessures : Quelques-unes.
Ne s'est battu que pour la gloire, et pour des prunes ».*

Jacques Sicart

SOURCES

- Lavigne (Bertrand) : « Histoire de Blagnac », Eché éditeur 1978
- Coppens (Bernard) : « L'Empire de Napoléon », Casterman 1987
- Escalettes (Jean-Paul) : « La bataille de Toulouse – 1814 », Loubatières 1999
- Lapène (capitaine) : « Les événements militaires devant Toulouse en 1814 », Plassand. Paris 1822



Général Reille

- Geschwind et Gelis : « La bataille de Toulouse 1814 », Privat 1914
- Cau, Escalettes et Sicart : « la bataille de Toulouse », LEP Jolimont Toulouse 1985
- Woodberry (lieutenant) : « Journal de 1813 à 1815 » traduction de Georges Hélié, éditions Plon – Paris 1896
- Dossier du « général Compans » : collection de l'auteur
- De Villeneuve (Léontine) : « Mémoires de l'occitanienne », Plon – Paris 1927
- Ternaux – Compans : « Le général Compans », Plon 1912
- Chastenet (Jacques) : « Wellington », Fayard 1945
- Coutet (Alex) : « Toulouse racontée à ses enfants », Sirven éditeur – Toulouse – Paris
- Dhers : « Petites histoires du Comminges », Société des Etudes du Comminges 1974
- Tulard (Jean) : « Bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire », Droz 1971
- Haythornthwaite (Philip) : « Uniforms », Bradford press



Le Maréchal Soult le 10 avril 1814

BLAGNAC FAIT SON CINÉMA. LE FOYER, LE REX... ET LE MULTIPLEX ?

Un projet ambitieux

8 août 1946. C'est la date du premier document présent aux Archives Municipales faisant référence à une salle du « *Foyer paroissial à Blagnac appelé à recevoir du public au cours de réunions diverses* ».

Il est adressé par le Préfet de la Haute-Garonne au Maire de Blagnac. Il s'agit des observations faites par les membres de la « *Commission Départementale de sécurité* » rendant compte des travaux déjà réalisés proposant des aménagements avec l'objectif de pouvoir accorder l'autorisation d'organiser des séances de cinéma.

L'association « Le Foyer »

Nous savions déjà (voir Questions d'Histoire n°17 p. 33) que Monsieur



«Sortie de secours» sur la maison incendiée. (coll. personnelle)

l'abbé Barthas avait organisé des séances de cinéma pour les enfants de son patronage dans les locaux du café Barthès sous les auspices de l'Association « *Le Foyer* ». Quelques mois plus tard, il abandonnait la salle de bal pour un local aménagé dans les locaux du Presbytère.

C'est en 1940 que l'Association Le Foyer avait été créée. Grâce à de généreux donateurs, les locaux dont pouvait disposer le presbytère étaient ainsi considérablement agrandis. Il s'agissait de deux bâtiments contigus situés dans la même rue, alors rue des Nobles, bientôt rue Bacquié-Fonade (v. Questions d'Histoire n°13 p. 37). Tout d'abord une maison d'habitation comprenant un logement au rez-de-chaussée, un autre au premier étage, c'est la maison récemment détruite par un incendie.

Le cinéma en bois

Des témoignages récemment recueillis confirment que c'est dans le bâtiment contigu à cette maison que Monsieur l'Abbé Barthas organisait déjà pendant la guerre des séances de cinéma, non seulement pour les enfants du patronage comme l'indique sa lettre du 7 mars 1942 mais aussi un peu plus tard pour un plus vaste public. Une salle du premier étage, au plancher en bois comme c'était l'usage alors, était consacrée aux réunions d'une association de football « *l'Avenir Blagnacais* » ainsi qu'à des activités théâtrales et à des séances de cinéma.

Cela témoigne bien du dynamisme de Monsieur l'abbé Barthas dans le domaine de « *l'activité culturelle et sportive* » comme nous dirions aujourd'hui. Par contre les règles de sécurité pour prévenir les risques d'incendie paraissent avoir été bien étrangement respectées ou plutôt magistralement ignorées.

Une porte extérieure en *bois* permettait l'accès dans le hall où Madame Curtet percevait un droit d'entrée dans sa petite loge nichée sous un étroit et raide escalier en *bois*. En le gravissant on atteignait la salle de projection au niveau de la cabine abritant l'appareil, c'est-à-dire tout en haut de gradins eux aussi en *bois* orientés vers l'écran placé en bas de cet amphithéâtre.

Est-ce l'occupation allemande qui neutralisait l'action des commissions spécialisées ou l'impossibilité de réaliser les travaux indispensables, à cette époque de pénurie généralisée ? Fort heureusement aucun incident fâcheux n'a été signalé !

Tout a bien fonctionné ne laissant que de bons souvenirs. On raconte même que des gamins turbulents mais désargentés quoique amoureux d'images animées, guettaient le moment où ils entendaient le ronronnement bruyant de l'appareil de projection pour briser avec une fronde l'unique ampoule électrique éclairant le hall. Profitant de l'obscurité qui neutralisait la caissière affolée, ils grimpaient en vitesse l'escalier et se faufilaient sous les gradins ils réussissaient à s'installer impunément jusqu'à la fin de la séance.

La salle de cinéma se modernise

C'est donc ce « *cinéma en bois* » qui va être remplacé par le bâtiment décrit par la longue lettre de 8 août 1946 et donner naissance à « LA » salle de cinéma du « FOYER ».



Les portes «à plusieurs vantaux» servant de «sorties de secours» dans leur état actuel.
(Photothèque municipale)

A cette époque, l'occupation allemande a cessé depuis deux années à peine, la guerre en Europe est terminée depuis un peu plus d'une année, la France est en pleine période de reconstruction avec d'énormes difficultés de transport de ravitaillement en matériaux de toutes sortes. Une correspondance Mairie – Préfecture des 13 et 16 novembre 1946 signale d'ailleurs une interruption des travaux par manque de matériaux. Même particulièrement épris de ce qui devient le VII^e Art, c'est entreprendre une tâche bien audacieuse, celle d'offrir aux enfants du patronage d'abord, aux Blagnacais ensuite la possibilité d'aller au cinéma sans être obligés de faire le voyage en tramways jusqu'à Toulouse, et cela dans des locaux parfaitement adaptés.

Il faut rappeler qu'à la même période les membres de la Caisse des Ecoles, les enseignants avec le soutien des édiles municipaux avaient des préoccupations semblables mais orientées vers des objectifs pédagogiques et qu'ils organisèrent des séances de cinéma réservées aux enfants de l'école (voir Questions d'Histoire n°12 p. 25 « *Le cinéma à l'école* »)

Finis donc le cinéma en plein air, les aménagements plus ou moins judicieux des salles de bals, de noces, de banquets. Rangé bien précieusement au fond des mémoires le souvenir du pittoresque « *Cinéma en bois* ».

Une « vraie » salle de cinéma n'est plus une utopie !

Il faut vite se mettre au travail

Les membres de la Commission qui viennent de visiter les locaux ont comme d'habitude apporté un soin tout particulier à vérifier l'application des règles de sécurité indispensables étant donné le danger d'incendies toujours redoutables lors de projections cinématographiques.

La description très précise des lieux pourrait être presque d'actualité au moins pour la structure principale. D'abord une grande salle (25m * 9m) avec une scène (8m * 6,50m), au premier étage un local (11m * 3,50m) pour les opérations de projection. Les spectateurs seront accueillis dans le vaste hall d'entrée (11m * 5m) ouvert largement sur la rue Bacquié-Fonade. Le sol de la salle était en ciment teinté de rouge. Les portes, les fenêtres, l'éclairage sont prévus.

Toutefois « *ces bâtiments sont en cours d'exécution, le gros œuvre est à peine terminé mais il reste à exécuter les aménagements extérieurs* ».

Suivent de nombreuses recommandations : établir un plafond, faire ouvrir les portes de la scène vers l'extérieur ainsi que les portes du fond de la salle « à munir de plusieurs vantaux », fixer les sièges des spectateurs au sol avec possibilité de les enlever et remettre aisément et en laissant des passages suffisants ; installer des robinets de secours, placer des extincteurs à neige carbonique... La liste est longue et très précise des précautions à prendre et redouble d'exigences pour l'aménagement de la cabine de projection et du local destiné aux rebobinage des films. En particulier « un déversoir aménagé au-dessus de l'appareil alimenté par une conduite de 40 mm de section, commandée directement par deux manœuvres, l'une à l'intérieur de la cabine, l'autre à l'extérieur » ne sera enlevé qu'il y a deux ou trois ans !

Toutes ces précautions nous sont familières étant la préoccupation essentielle des divers responsables depuis de nombreuses années. Leur respect est préalable à l'autorisation d'ouverture.

Enfin le 4 décembre 1947, après de nombreuses visites supplémentaires, Monsieur l'abbé Barthas est informé qu'il pourra exploiter la salle de cinéma « *Le Foyer* » en utilisant jusqu'à nouvel ordre un appareil de projection 16 mm, moyennant quelques petits aménagements que Monsieur le Maire aura pour tâche de vérifier.

C'est le 13 mai 1948 après une visite de contrôle du 29 août 1947 que l'autorisation d'utiliser des films 35 mm sera accordée à Monsieur l'abbé Barthas.

Les premières séances

Monsieur Guerrard sera le premier opérateur du « cinéma du curé » comme les Blagnacais le baptisent bientôt. De nombreux Blagnacais se souviennent de lui. Madame Guerrard qui travaillait à l'hôpital de Purpan confirme la période approximative de l'ouverture du cinéma et apporte quelques précisions. Avec leurs enfants ils étaient logés dans le même bâtiment. A gauche du hall d'entrée, au rez-de-chaussée la cuisine d'où partait l'escalier qui conduisait aux deux chambres du premier étage. Ces dernières communiquaient avec l'espace situé au-dessus du hall, réservé à la cabine, au local de rebobinage, à un balcon donnant sur la salle et à une pièce de rangement. Tous ces lieux existent encore, presque identiques, le logement étant actuellement occupé par Monsieur Reynier qui, parmi de multiples fonctions a celle d'accueillir les spectateurs à chaque séance.

Blagnac a enfin son cinéma

Le cinéma prénommé dans les correspondances tantôt « paroissial » tantôt « *Le Foyer* » va fonctionner pendant plusieurs décennies. C'est le samedi et le dimanche d'abord, plus tard certains soirs de semaine également qu'il sera ouvert au public, le jeudi (puis le mercredi à partir de 1969) étant réservé aux enfants du Patronage. Quels ont été les films projetés ? Très difficile de le savoir « *Jim la jungle* » est le seul titre qu'à ce jour j'ai pu faire surgir des mémoires. J'espère que des lecteurs pourront enrichir cette liste, plutôt succincte ! Mais en ce temps-là, on allait « au cinéma » on n'allait pas « voir un film » !

Au Foyer passaient des films déjà projetés à Toulouse. Certains spectateurs avaient ritualisé la séance de cinéma devenue leur soirée hebdomadaire de loisir. D'autres profitaient de l'occasion pour aller regarder un film qu'ils avaient « manqué » lors de sa sortie à Toulouse et ce, malgré l'inconfort des sièges bruyants et parfois aussi quelques manifestations intempestives de jeunes spectateurs trop heureux de vivre ! C'était parfois la récompense pour le travail scolaire de la semaine : « *Pas de bonne note, pas de petite pièce pour le cinéma du dimanche !* » Les habitudes ont-elles profondément changé ?

Les visites de contrôle pour la sécurité continuent. En 1951, Monsieur l'abbé confirme que le plafond de la scène est réalisé, que le seau d'eau est toujours en place sur la dite scène. En 1965, les responsables du Foyer sont invités « à se conformer d'urgence aux prescriptions suivantes » : modifier l'emplacement des extincteurs, vérifier le fonctionnement des sièges, remettre en état les robinets d'incendie, enlever les fûts de fuel placés trop près de l'appareil de chauffage.

Monsieur le curé Barthas est devenu chanoine, habite Colomiers et Monsieur Cassagne puis Monsieur Guerrier deviennent gestionnaires du cinéma.

C'est en 1958 que Monsieur Cassagne aura quelques problèmes avec « une bande d'une quinzaine de jeunes voyous âgés de 15 à 16 ans qui perturbent chaque dimanche par leurs agissements les séances cinématographiques ». Malgré de « pressantes injonctions » ces jeunes continuent à fumer. Les gendarmes

n'ont pas pu intervenir trop occupés par ailleurs. Le préfet qui a été directement sollicité pour obtenir le détachement de deux gendarmes chaque dimanche demande son avis à Monsieur le Maire.

D'autres documents administratifs aux archives municipales font référence à ce cinéma « *Le Foyer* » jusqu'en 1970.

En 1959, l'Association *Le Foyer* est dissoute. Monsieur l'abbé Barthas devient propriétaire des immeubles. A son décès en 1968, le Diocèse en

héritera conformément à sa volonté.

Les séances de cinéma au « *Foyer* » continuent leur petit bonhomme de chemin.

Naissance du Rex

En novembre 1977, Monsieur et madame Gimenez deviennent gestionnaires de l'établissement, succédant à Monsieur Guerrier. Avec l'arrivée des Gimenez, le Foyer, rompant ses amarres abandonne son nom, porteur de toute une riche histoire peut-être trop liée à ses origines de cinéma paroissial. Il devient le Rex, ce qu'il est encore de nos jours. Monsieur Gimenez a

déjà une longue expérience de la projection cinématographique. Jeune ingénieur espagnol, engagé dans l'armée républicaine lors de la guerre civile de 1936 il a dû comme ses compagnons se réfugier en France pour échapper aux troupes de Franco. Affecté aux usines Potez en 1939, il a travaillé dans diverses usines Phillips, Siemens entr'autres, se spécialisant dans le matériel cinématographique. Fort de son expérience il fonde ensuite sa propre entreprise rayonnant sur 14 départements du sud de la France, fournissant, réparant, entretenant des appareils. Dès 1946 il avait rencontré l'abbé Barthas lui fournissant en particulier un appareil de 16 mm.

A partir de 1953, avec son épouse, il abordait le problème plus complexe de l'exploitation de salle. C'est à ce titre qu'ils s'occuperont du Rex avec la collaboration de leur fils Gérard.

Les travailleurs de l'ombre

Monsieur Guerrard abandonne ses fonctions de projectionniste qu'il exerçait depuis une trentaine d'années. Son logement servira de locaux annexes à la salle de cinéma, la famille Gimenez habitant toujours à Toulouse. Bernard Bireben lui succède, puis Michel Garcia jusqu'à son décès prématuré en 1989.

Quand il est embauché par Monsieur Gimenez, Pascal Fedou, jeune projectionniste de 26 ans muni de son CAP a déjà une riche expérience professionnelle : cinéma itinérant, vérification de films, atelier audiovisuel avec les enfants de la Reynerie. Travaillant déjà au cinéma d'Auterive, entre les séances hebdomadaires, les matinées scolaires, les comités d'entreprise, son emploi du temps est chargé, les navettes constantes.

La salle – les films

Quelques modifications sont apportées à la salle, les sièges sont remplacés, la décoration améliorée, l'insonorisation perfectionnée, le chauffage transformé et le hall refait.

Les films sélectionnés le plus souvent par Gérard Gimenez étaient commandés à diverses maisons de diffusion : Comptoir international du cinéma (C.I.C.), Artistes Associés, Paramount, Gaumont.



Le Rex remplace *Le Foyer*.
(Photothèque municipale)



Arrivée des enfants au cinéma. (Photothèque municipale)

Comme auparavant ils seront le plus souvent diffusés quelques semaines ou quelques mois après Toulouse. Le choix était guidé par le souci de film « *tout public* » avec très exceptionnellement des films interdits au moins de 12 ans et jamais de films classés X.

Madame Gimenez a conservé le précieux registre de programmation où sont inscrits la date, le titre, quelques caractéristiques des films projetés.

Choisis tout à fait au hasard on peut citer.

Nov 79 : *L'homme en colère, Rabi Jacob*

Mai 79 : *Piranha, Sonate d'automne*

Mai 81 : *Harold et Maud, Kramer contre Kramer*

Et si on allait au Rex !

« *De 7 à 77 ans* » (et plus) les spectateurs arrivent Madame Gimenez est à la caisse, remplacée un temps par un distributeur automatique de tickets.

Isabelle Garcia est à l'accueil avant d'aller dans la salle qu'il faut constamment surveiller : difficile parfois de faire respecter la simple interdiction de fumer. Pascal Fedou est à son poste dans la cabine. La séance peut commencer.

Un bon cinéma de quartier ou plutôt de banlieue ! « *Tout allait bien, clientèle agréable, ambiance familiale, pas d'incident fâcheux. Certains après-midi où par exemple on projetait un Walt Disney il y avait beaucoup de monde ... avec une vente énorme de confiseries à l'entracte* » dit Madame Gimenez. C'était (et c'est toujours) Isabelle qui proposait dans la salle avec « *la corbeille* » les paquets de dix petits sucres d'orge, les « *Miko* » confiserie glacée si longtemps symbole de la fidélité de l'entracte du cinéma. Enfin, il y avait surtout « *Le fameux* » sucre d'orge, long de 15 cm environ confectionné spécialement pour le Rex. Il existe toujours, présenté maintenant dans un film plastique transparent et enrobé de bandes longitudinales multicolores du plus bel effet. C'est toujours une spécialité du Rex.

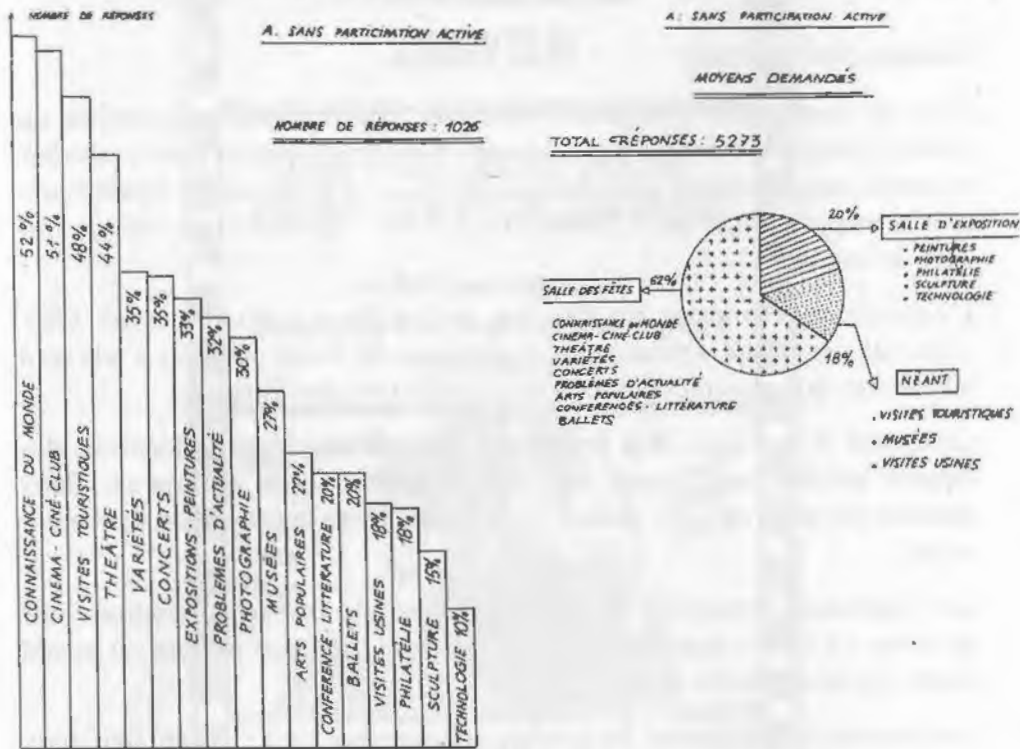
Le Ciné-club – Le F.J.E.P.S.

Parallèlement à cette activité commerciale, des cinéphiles blagnacais entreprenaient de faire partager leur passion.

En 1966, le Foyer des Jeunes et d'Education Populaire et Sportive, association locale rattachée à la Fédération des Conseils de Parents d'Elèves de l'Ecole Publique crée parmi bien d'autres secteurs un Ciné-club. Il veut être à l'image des Ciné-clubs de Toulouse, créés et animés par Raymond Bordes cinéphile bien connu dans la ville rose. Ces clubs organisaient avec des lycéens et des adultes au CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique) mais aussi dans les quartiers avec les parents d'élèves des écoles primaires des projections de films suivis de discussions. Raymond Bordes en même temps, collectionnait, sauvegardait de nombreuses pellicules établissant ainsi les bases de ce qui est devenu la célèbre cinémathèque toulousaine.

Dès l'année suivante le Ciné-club blagnacais peut se féliciter d'un fonctionnement régulier. En 1970 sous la responsabilité de Noël Delsanto il projette un film par mois, puis à partir de 1973 toutes les semaines le jeudi au club des jeunes, le vendredi à la salle ronde de la cité du chemin d'Aussonne.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE CULTUREL



La commission culturelle municipale

En 1978 la Commission d'action sociale et culturelle est scindée en deux. La commission culturelle ainsi créée est placée sous la responsabilité de Gisèle Penna, adjointe au Maire, qui définit clairement les orientations qu'elle se propose de lui donner dans la revue d'information municipale Blagnac n°10 édité en 1979.

« Instruire en divertissant... A partir de ce qui existe construire une action cohérente en évitant le piège de la culture à bon marché ». Un dialogue avec la popu-

lation est proposé dans la perspective d'aider les nombreuses associations qui existent déjà à se développer, de favoriser de nouvelles créations, enfin de les regrouper dans un « Centre culturel... ouvert à tous, jeunes et moins jeunes de toutes conditions » pour créer réellement un centre de rencontres. « Pourquoi après avoir donné une grande part au sport, Blagnac ne deviendrait-elle pas un lieu de rencontres culturelles ? » Et pour quoi ne pas s'occuper de cinéma ?

Atelier cinéma

Dans le questionnaire relatif à de multiples activités culturelles évoqué ci-dessus, sur 1026 réponses reçues 51% sont favorables au cinéma sans toutefois participation active et 13% avec participation active. Dans les deux cas des « moyens » sont demandés, salle de cinéma ou possibilité de création cinématographique. Dès janvier 1979 un atelier de cinéma se met en place et entreprend de réaliser un film « ouvert à tous ».

En juin 1981 il a continué de fonctionner avec les collégiens de la ville. Une sortie de 5 jours a été organisée avec les jeunes afin de les familiariser avec la réalisation de films.

En janvier 1983 l'Atelier peut se réjouir car une soixantaine d'enfants ont pu depuis un an et demi participer à des activités, produisant trois films super 8 qui seront présentés en fin d'année. L'Atelier a



Silence, on tourne. (revue Forum)

collaboré activement au tournage d'un film professionnel de 35 mm « *Procession* » de François Soulié, en partie tourné à la Chapelle Saint-Exupère, dont le scénario a été primé par le Centre National Cinématographique, France 3 Toulouse en ayant entrepris le doublage.

L'Atelier se propose de créer une section adulte. En mai 1989 des stages continuent d'être organisés où sont effectués plusieurs tournages avec la collaboration globale d'une centaine de personnes. Une projection ouverte à tous a permis à ces jeunes réalisateurs de rencontrer le public pour la première fois.

Connaissance du Monde

Cette structure connue dans de très nombreuses communes présente périodiquement à l'auditorium de la Mairie des documentaires présentés par les réalisateurs, proposant les paysages du Mali ou du Canada, passant



De gauche à droite : l'appartement de M. Reynier, le ciné Rex, la maison incendiée. (Coll. personnelle)

par la Turquie en esquissant ses 10.000 ans d'histoire, rencontrant les Dogons ou les Touaregs en côtoyant l'immense Sahara. Ils peuvent même arpenter Greenwich-Village avec Pierre et Eric, toulousains partis caméra au poing à la recherche du rêve américain à New-York. Avec eux ils pourront découvrir à la tête d'une charcuterie « *Les trois petits cochons* » un vrai toulousain au pays des fast-foods.

Cinéma Art et Essai

Dans la commission culturelle Monsieur Laurent était responsable du cinéma, Madame Penna s'occupait avec Madame Georges des spectacles, concerts, expositions et connaissance du Monde et Monsieur Marrot prenait la responsabilité du « *Cinéma Art et Essai* » appelé à une longue carrière à Blagnac.

L'Association Française du Cinéma Art et Essai existait depuis 1955. « *Qualité, originalité, reprises, grands classiques ou courts métrages* » tels sont les critères qui caractérisent toujours la sélection des films.

La section Art et Essai déjà présente à Blagnac maintient sa formule, des dessins animés remplaçant des documentaires jugés ennuyeux. Deux séances par mois ont lieu au Rex. Des débats après la projection sont envisagés.

Les Blagnacais seront régulièrement informés de la programmation dans la revue « *Forum* » mais aussi à l'accueil de la mairie et au Rex où seront joints des analyses du film.

Les séances se multiplient. En octobre et novembre 1981 elles ont lieu deux jours successifs le mardi et le mercredi tous les 15 jours. Quelques-uns des films projetés : *Elephant Man*, *Viva la muerte*, *Cité des femmes*.

En novembre 1982, les séances deviennent hebdomadaires toujours le mardi et le mercredi à 21 heures. Encore quelques titres, au hasard : *Gallipoli*, *Affreux sales et méchants*.

« *En 1983, c'est une équipe de cinq cinéphiles qui travaille à la programmation* » prête à accueillir tout volontaire désireux de la rejoindre. Les 18 et 19 janvier c'est « *La nuit de San Lorenzo* » des frères Taviani, les 25 et 26 janvier « *Yol* » de Gilmaç Gümey, Palme d'or à Cannes en 1982 : En 1985 c'est « *La*

CINE REX BLAGNAC

**PROGRAMME
JANVIER**

**LES MEILLEURS FILMS
PARMI LES PLUS RECENTS**

*Le REX présente aussi
certains de ces films sur l'écran géant
d'ODYSSUD*

Prochainement **au
CINE
REX**

La
Petite
Sirène

Le Ciné entre Amis ...



11, rue Bacquier Fonade (près de l'Eglise)

Janvier 1993 : la gestion du Rex est désormais municipale.

vie de famille » de J. Doillon, « *El norte* » de Grégory Nava, la liste est longue des bons ou très bons films qui ont été projetés.

Odyssud et le cinéma

Un véritable centre culturel au rayonnement régional est envisagé à Blagnac. L'accroissement régulier et rapide de la population, l'importance des initiatives culturelles (concerts spectacles, expositions) et le manque ou l'exiguïté des locaux étaient autant de facteurs déterminants pour cette création.

Dès novembre 1978, le Conseil municipal prenait la décision. En 1980 l'emplacement était retenu, à la ZAC du Ritouret, près du collège Guillaumet. En mai 1981 le projet architectural et le plan de financement étaient définitivement retenus. En janvier 1988 Odyssud est ouvert au public. Théâtre, musique, danse mais aussi cinéma pourront être programmés dans la salle polyvalente de 600 places.

Un contrat d'exploitation est conclu avec Monsieur et Madame Gimenez.



Le hall (Photothèque municipale)

Ils s'engagent à fournir les films, le personnel nécessaire à la projection. C'est d'abord Michaël Strup puis Pascal Fedou qui en seront chargés. Les séances auront lieu le dimanche après-midi, d'abord une fois par mois, puis toutes les semaines. La salle est souvent pleine avec les programmes « *tout public* » mais aussi « *Art et Essai* » et « *Jeune public* ». « *L'Ours* » par exemple a connu un grand succès. Le cinéma et Odysseus font bon ménage.

Le Rex devient municipal

Il apparaît vite nécessaire de doter la commune d'une salle de spectacle plus petite que celle d'Odysseus. Le cinéma Rex avec ses 300 places conviendrait. Le 26 septembre 1991, le Conseil municipal envisage l'achat des « murs » du Rex. Le cinéma y serait maintenu, une activité théâtre pourrait être créée. Cette proposition est bien accueillie.

La délibération est adoptée à l'unanimité « *Il apparaît judicieux d'acquérir le cinéma Rex... et de maintenir l'activité cinéma au centre de Blagnac* ». Le Conseil adopte le principe de cette acquisition au prix fixé par les domaines et sollicite une subvention de 250.000 francs auprès du Ministère de la Culture.

Le 27 mars 1992, nouvelle délibération du conseil municipal « *Ce cinéma se situant dans le centre ancien de Blagnac et à proximité de la Place des Arts, de l'Ecole de danse et du Conservatoire de musique* », il a été envisagé d'acquérir le bâtiment dans lequel il est situé. Rappelons que ce dernier appartient à l'Association Diocésaine depuis le décès de l'abbé Barthas. Outre le local abritant la salle de cinéma et le logement adjacent il comprend une maison mitoyenne occupée au rez-de-chaussée par Mademoiselle Rouaix usufruitière des revenus de la location du premier étage occupé par Monsieur Alonzo et de celle du garage du rez-de-chaussée. « *Il paraît opportun de n'acquérir que la nue propriété de cet immeuble... l'usufruit restera acquis à Mademoiselle Rouaix jusqu'à son décès* ».

« *Le Conseil municipal*

● *approuve l'acquisition du fonds de commerce du cinéma Rex à Monsieur et Madame Gimenez*

● *approuve l'acquisition de la nue propriété de l'immeuble à l'Association Diocésaine*

● *approuve la reprise du bail commercial en cours* »

L'acte d'achat sera définitivement conclu le 17 février 1993, Mademoiselle Rouaix est décédée le 8 janvier 1993.

Dès lors le projet cinéma de la ville concernera le Rex (260 places) sans toutefois abandonner Odysseus (600 places).

Le Rex changera-t-il de nom ?

« *Il reste le Rex. Ce seul nom de « Rex est chargé d'histoire et de rêves. Il sera conservé* ».

Le personnel reste en place : à la cabine de projection, Pascal Fedou ; à la caisse et dans la salle « *avec la corbeille* » et le fameux sucre d'orge, Isabelle Garcia. Enfin occupant le logement qui hébergeait Monsieur Guerrard au temps du « *Foyer* » Monsieur Reynier devient vite polyvalent. Le jour des représentations il accueille les spectateurs, vérifie les tickets d'entrée, veille dans la salle à prévenir tout incident. Les autres jours il devient responsable et maître des lieux assurant les multiples tâches de gestion quotidienne, « *prêt à éteindre le feu* » dit-il, fonction qu'heureusement il n'a jamais eu à exercer.

Les films projetés

Ils sont toujours choisis sur les mêmes critères qu'auparavant par les responsables du service culturel avec l'avis de professionnels sur une liste proposée par la société Ciné 32 qui se trouve aussi en relation avec d'autres petites salles de cinéma comme à Auterive, Colomiers, Castanet ce qui entraîne quelques contraintes.

Jusqu'en 1995 les séances « *Art et Essai* » ont lieu le dimanche après-midi à 18 heures. Ensuite elles deviennent plus fréquentes, 2 ou 3 ou même 4 soirées par semaine. Actuellement la salle est ouverte du mercredi au dimanche. Le mercredi après-midi, souvent aussi le samedi on pense au jeune public.

Dès le mois de janvier 1993 les Blagnacais trouvent dans leur boîte aux lettres une modeste feuille de papier blanc avec simplement la programmation des films (titres et dates) à Odysseus et au Rex. Peu à peu la présentation évoluera jusqu'à devenir un petit livret en papier glacé avec en couverture un montage de portraits d'artistes connus, la couleur de base

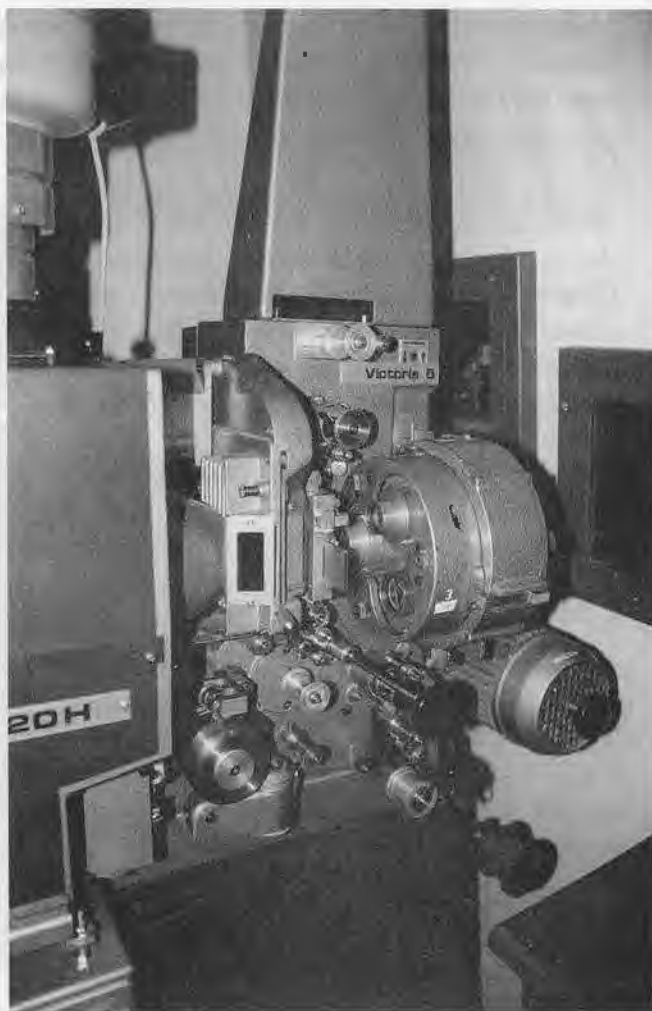
étant différente chaque mois. Les analyses des films et quelques unes de leurs images complètent l'ensemble. Pour soutenir la publication, des commerçants et des activités locales sont sollicités.

Depuis septembre 1999 la distribution à domicile est abandonnée, mais la plaquette publicitaire, rénovée récemment est toujours disponible non seulement à l'accueil de la Mairie mais dans les divers services et commerces de la ville. Les panneaux municipaux, la presse locale, la revue Forum présentent aussi les nouveaux programmes.

Modernisation

Le souci d'améliorer le confort des spectateurs et la qualité des images et du son ont nécessité des aménagements. La toiture, les murs et le plafond de la salle ainsi que la scène ont été refaits.

L'appareil de projection a dû être changé en 1994. Le nouveau modèle plus performant possède en particulier une tourelle à trois objectifs ayant chacun leur spécificité : format standard, panoramique ou cinémascope.



*L'appareil de projection avec sa tourelle à trois objectifs.
(Photothèque municipale)*

Les pellicules maintenant en polyester sont plus résistantes mais aussi plus agressives envers les appareils.

Depuis cette année l'adoption du procédé Dolby stéréo a considérablement amélioré la qualité du son.

Le prix modique des places, le choix judicieux des films, la qualité de leur présentation, le confort de la salle et les facilités d'accès, autant de raisons valables de pérenniser le bon fonctionnement du Rex qui vient cette année d'obtenir le classement en catégorie D4 de sa section « Art et Essai », particulièrement apprécié dans la profession.

Goliath et David

Mais voici qu'en décembre 1997 s'installe à Blagnac auprès du centre commercial, à la limite de la commune de Cornebarrieu, un géant de la projection cinématographique avec 12 salles, des séances quotidiennes ininterrompues de 11h30 à 22h15, présentant 13 ou 14 films chaque semaine.

Thérapie de choc pour le Rex !

Finie l'ambiance familiale que nous connaissons ! Entre ces deux structures il y a les mêmes différences qu'entre la petite épicerie où l'on achetait 1 kg de sucre en apprenant tous les petits événements de la vie du voisinage, et le super, super marché où l'on pousse d'immenses chariots pleins à ras bord en se hâtant pour retrouver la voiture au parking.

Au MEGA CGR, on peut laisser les enfants voir un film pendant qu'on en choisit un autre ou qu'on va faire ses courses. On peut aussi avaler un sandwich ou une pizza ou boire un Coca-Cola dans le hall d'entrée ou même aller à la cafétéria voisine. C'est commode ! Il y a toujours de la place dans l'immense parking.

Les films sont des valeurs sûres. Inutile de faire de la publicité ; elle est déjà faite par d'autres médias. Pour nous accueillir une énorme silhouette est dessinée sur les murs extérieurs : celle de Charlot. Qu'aurait-il pensé de cette utilisation de son personnage ? C'est bien sûr une concrétisation de son talent, sa seule présence symbolisant tout le cinéma. Mais quel cinéma ? Le 7^e Art ou le Marché du Cinéma ?

L'apparition du Multiplex fit perdre tout d'abord au Rex 40% de sa clientèle !

C'est un problème qui dépasse largement Blagnac. Onze nouveaux Multiplex ont été créés en France en 1998, 15 autres sont prévus en 1999 soit au total une cinquantaine. Partout le même phénomène s'est produit, les petites salles ont été fortement ébranlées. Tout d'abord il est évident que les facilités d'accès aidant, grâce à la proximité de grands réseaux routiers la zone de couverture de ces géants est plus large que celles des salles déjà existantes. D'autre part, il est presque certain que le public qui les fréquente est différent du public traditionnel. Il comprend notamment des gens qui n'allaient pas au cinéma ou qui n'y allant plus y retournent. Quel que soit le jour, ils pourront toujours trouver une heure ou deux pour se distraire.



1999 : David et Goliath - Le Rex fait le pari de la qualité.

Pourtant il est apparu assez vite que le premier engouement de curiosité passé un nouvel équilibre semble s'établir.

David a des armes contre Goliath. En l'occurrence c'est d'abord la qualité ! A Blagnac pour parvenir à se démarquer de son trop puissant voisin, le Rex a peaufiné sa programmation misant beaucoup sur le succès de ses films « Art et Essai » où les films d'auteur jouent un très grand rôle. Cette orientation s'applique aussi aux films jeune public. C'est ainsi qu'il peut se féliciter d'avoir programmé en 1999 « Kirikou la sorcière ». « Ce

film... a fait un véritable tabac auprès des enfants. Les petits en redemandent ! Désormais le cinéma veut accompagner la vie culturelle blagnacaise » (Forum avril 99).

Aux dernières nouvelles, le cinéma Rex se porte plutôt bien. Toujours fidèle aux grands succès nationaux il reste bien ancré dans ses choix : le cinéma Art et Essai, des cycles consacrés à des réalisateurs (Roger Planchon l'an dernier) à des comédiens, le cinéma jeune public, l'accueil des collégiens, les films en version originale, semaine Cinespana, semaine Cubaine et en prime le son Dolby stéréo !

David aurait-il vaincu Goliath ou tout simplement aurait-il réussi à vivre malgré Goliath ?

Conclusion

Ainsi s'achève la saga du cinéma à Blagnac. D'abord le « cinéma aux étoiles », et dans les salles de bal puis le Foyer, le Rex mais aussi le Ciné-club « Connaissance du monde », l'Atelier cinéma sans oublier le cinéma à l'école !

D'autres projections cinématographiques ont eu lieu pendant ces décennies, plus ou moins privées plus ou moins épisodiques : dans la salle des pas perdus de l'ancienne mairie « La mère » d'après le roman de Maxime Gorki ; un documentaire réalisé chez les vietnamiens pendant leur guerre contre les USA, quelques courts documentaires dans une salle du café des Terrasses. Il y en eût sûrement d'autres, avant la banalisation de l'usage du camescope familial !

Plus récemment, on ne peut passer sous silence l'activité du CERRAVHIS, Centre de recherche et de représentation audiovisuelle de l'histoire, responsable de la publication de la présente revue (voir couverture) qui a pour vocation de réaliser des films sur l'histoire en particulier celle de la



Résistance. Cette activité pourrait faire l'objet d'un autre article dans cette revue, je signalerai simplement qu'en 1990 a été réalisé un film évoquant l'élection par les Blagnacais en février 1790 du premier maire de leur commune, François Cantayre, avec la participation des habitants de notre cité. Et maintenant restent face à face le Rex et le Multiplex. L'équilibre est encore fragile entre ces deux structures. Pourtant il semble être en bonne voie de réalisation.

La conclusion ne peut être que

BONNE CHANCE AU REX !

Jeannette Weidknnnet

BIBLIOGRAPHIE

- BERTIN MAGHIT (Jean-Pierre) Le cinéma sous l'occupation, Olivier Orban Ed. sept. 1989
- DARIO (Isabelle) Cinéma et société à Toulouse 1940-1994, Toulouse le Mirail 1988
- MATHEY (François) Art graphismes des années 40, Seuil Regard 1985

SOURCES

- Archives municipales de Blagnac
2 R 5, 1 I 16, 1 I 17, C 96
- Photothèque municipale de Blagnac
- Documents Cerravhis
- La Dépêche du Midi
2 mars 1944 – 30 déc. 1987 – 9 nov. 1990
20 déc. 1991 – 6 nov. 1992 – 28 janv. 1993
- Revues d'information municipale
Blagnac N°2 (1967), N°3 (1970), N°5 (1973)
N°9 (1978), N°10 (1979), N°11 (1981)
- Forum du N°5 (1981)... N°76 (1999)
- Archevêché de Toulouse
- Documents et souvenirs personnels

Je remercie infiniment tous les Blagnacais qui m'ont apporté leur témoignage ainsi que Monsieur et Madame Gimenez, anciens gestionnaires du Rex, Monsieur Pierre Chamfrault maire adjoint délégué aux Affaires Culturelles ; Pascal Fedou, Isabelle Garcia et Monsieur Reynier qui s'occupent du Rex actuellement pour tous les renseignements qu'ils m'ont donnés.



BIOGRAPHIE D'UNE VILLE

Une ville a une histoire, pas seulement celle de ses institutions, de ses habitants et de leurs vies ; les maisons, les rues, les lieux les plus anodins et quotidiens ont la leur aussi, sont le résultat de décisions, d'échecs ou de réussites.

Si l'on apprend à les regarder, à les interroger, ces espaces dans lesquels nous vivons tous les jours sont prêts à nous raconter la vie d'une société, d'une communauté, de ses rêves, de ses ambitions, de ses inquiétudes,...

Dans l'histoire de Blagnac on peut retrouver à la fois celle d'une ville originale, unique comme l'est chaque ville, on peut aussi découvrir un inventaire complet de tout ce qui, au cours des derniers siècles, a façonné l'espace des villes européennes. Avec cet article commence une série qui, étape par étape, à travers la présentation des transformations intervenues, cherchera à montrer comment s'est organisé le Blagnac d'aujourd'hui :

Projets du milieu du XIX^e siècle, réalisés ou non, parfois oubliés et re-imaginés un siècle plus tard. Projets des années 1960 qui auraient modelé notre ville d'une manière radicalement différente,

Projets et réalisations plus récents aussi car l'histoire ne concerne pas que les périodes anciennes, surtout quand on parle d'une ville qui ancrée sur son riche passé a été bâtie pour l'essentiel dans les 30 dernières années.

« Le Quai projeté au levant du village » en 1868

Nous commencerons cette série par l'étude d'un projet avorté : celui d'un quai le long du vieux noyau villageois, dominant le ramier et la Garonne. Pourquoi, alors que tant de transformations ont été réalisées choisir un raté : d'abord parce que les échecs, les décisions abandonnés en tout ou partie sont nombreux dans toute histoire et souvent aussi intéressants que les réussites ; ensuite parce qu'aujourd'hui la réflexion des acteurs de la ville, élus, techniciens et souhaitons-le de plus en plus simples habitants, se porte particulièrement sur la Garonne. Blagnac a entretenu pendant des

siècles une relation étroite avec son fleuve, avant de lui tourner le dos sous prétexte de se protéger de ses débordements ; aujourd'hui, la Garonne est à redécouvrir, comme une chance.

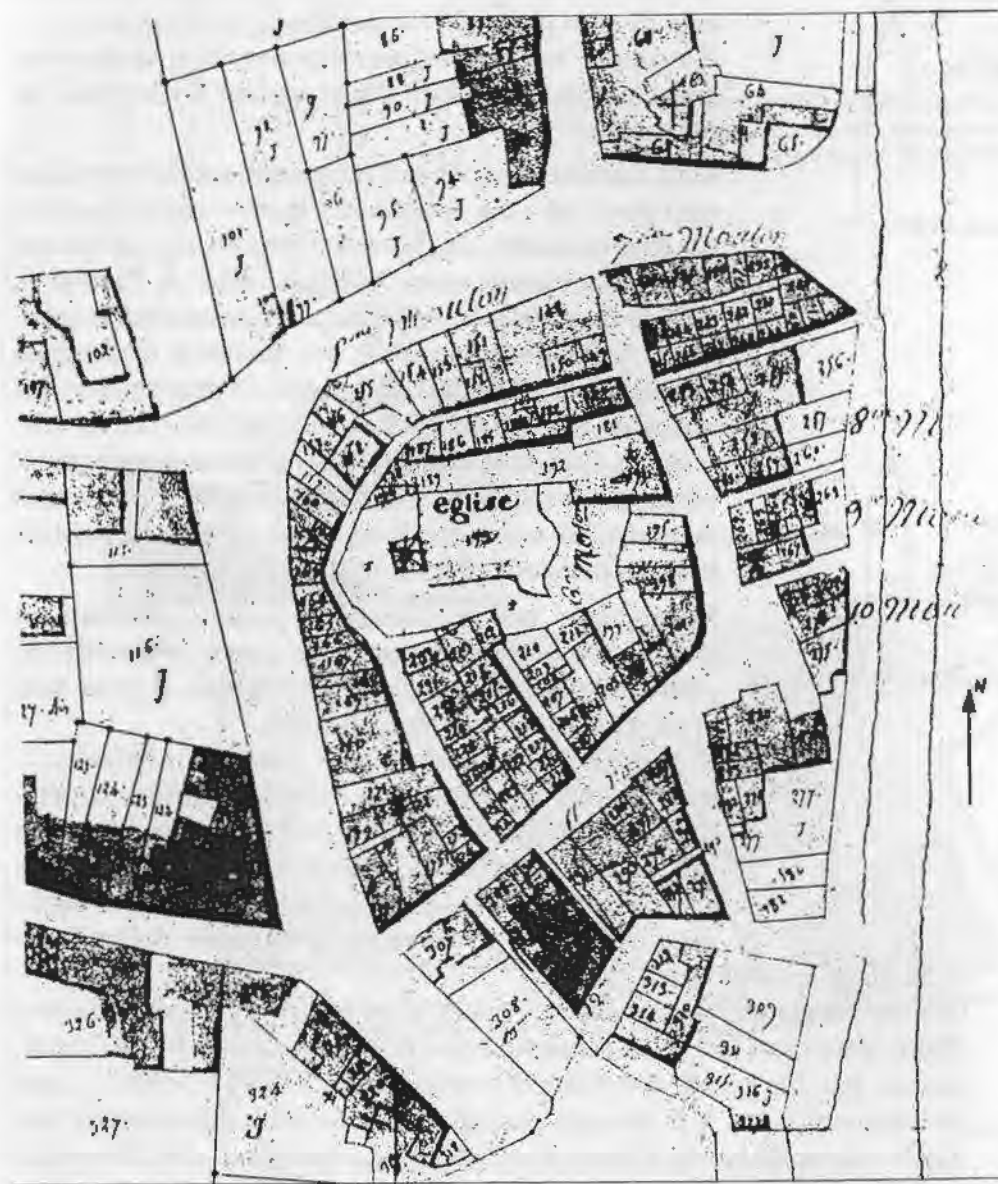
Quand est proposé le quai, la relation du village avec le ramier est essentielle : accès aux moulins, exploitation du bois, pacage des bêtes, étendage des linges et passementeries, exploitation du gravier, pêche...

Le pont en bois qui enjambe le canal du moulin est indispensable et subit une rapide dégradation du fait des crues et du trafic intense qui l'emprunte.

Près du canal l'abattoir est aussi un équipement économique essentiel. Paradoxalement, et cela était vrai dans toutes les villes anciennes, le village tourne le dos au ramier : pas de voie le long du talus, seulement les jardins en arrière des maisons.



Vue générale de Blagnac et vallée de la Garonne.



Le village de Blagnac au début du XIX^e siècle, avant les travaux.
Sources. Archives Municipales de Blagnac. Atlas parcellaire.

Les grandes villes se sont dotées récemment de quais majestueux comme Toulouse en donne un magnifique exemple dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : un quai de déchargement des navires et une digue de protection surmontée d'une promenade le long de laquelle seront édifiées des façades régulières dessinées par l'ingénieur des Etats du Languedoc. J. M. Saget (Du Bazacle au Pont Neuf)

Sous le second Empire Blagnac décide de se doter d'un Plan d'Alignement en application de la loi de 1807 les rendant obligatoires.

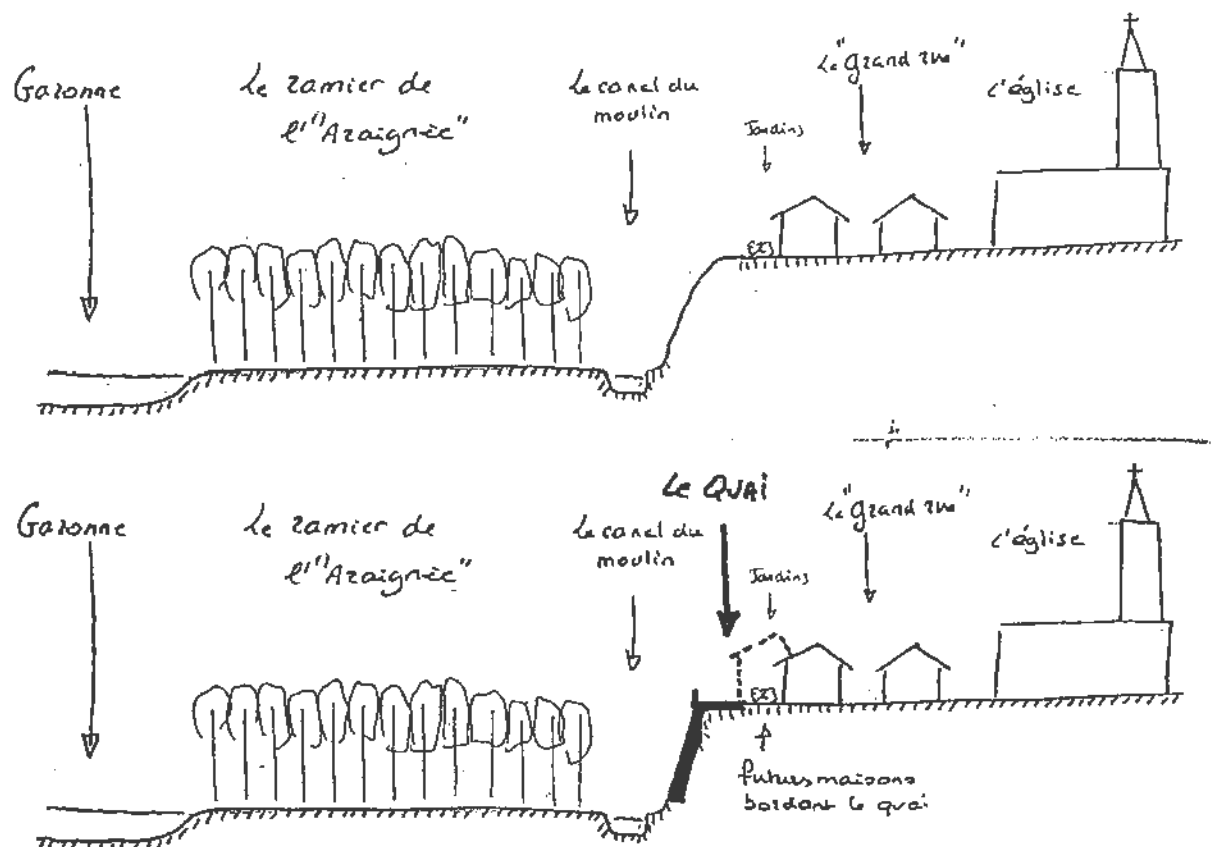
Il s'agit d'élargir et d'embellir les rues en déterminant de nouvelles implantations des bâtiments le long des rues : la transformation peut s'opérer soit aux frais du propriétaire à l'occasion d'une reconstruction de sa maison (avec indemnisation en cas de perte de superficie de sa propriété), soit par expropriation. Un homme de l'art, M. Bayard géomètre à Muret, est choisi par la municipalité pour dresser le Plan d'Alignement de Blagnac. M. Bayard propose une première version le 25 mai 1867 qui sera modifiée pour le 13 avril 1868 après des remarques du conseil municipal et du « conseil des bâtiments » de la préfecture. Il intègre dans son plan diverses opérations déjà souhaitées voire amorcées par le conseil municipal et en particulier la construction d'une mairie-école et le dégagement des abords de l'église sur lesquels porteront de prochains articles.

M. Bayard propose l'aménagement d'un « quai de cinq mètres de largeur constante entre les façades qu'on élèvera à l'avenir du côté du village et le mur de soutènement qui sera construit longeant les escarpements de la berge »¹ du canal du moulin. C'est un projet qui lui tient particulièrement à cœur : il le qualifie « d'indispensable » pour l'embellissement, la salubrité, la circulation. Il le présente même comme indissociable des projets municipaux d'aménagement des alentours de l'église. A l'évidence, le projet du quai est celui du géomètre et il essaie de le faire accepter : il sera adopté par le conseil municipal, mais en toute logique jamais réalisé car il n'était pas porté par une volonté locale.

Pour M. Bayard il s'agit d'abord de régler un problème de circulation : « ouvrir une issue à quatre ou cinq impasses qui se trouvent entre la Grand Rue² et la berge ». Il ne dit pas en quoi l'ouverture de ces impasses serait néces-

(1) Voir coupes et plan, pages suivantes.

(2) Actuellement Rue du Vieux Blagnac.



Projet de quai au levant du village 1868 : coupes schématiques. P.W.

saire. (Fort heureusement pour leurs habitants ces impasses se sont restées et servent de terrasse où ils peuvent aux beaux jours installer leur salon de jardin, leur maison occupant toute la parcelle et étant souvent sombre. Mais ces notions de confort surtout pour un habitat pauvre n'avaient pas vraiment de sens au milieu du XIX^e siècle).

Le géomètre invoque aussi « l'embellissement » de la ville grâce à ce quai et ces rues régulières : argument auquel notables et habitants sont sensibles mais qui n'entraîne pas l'adhésion en 1867. En 1868 M. Bayard

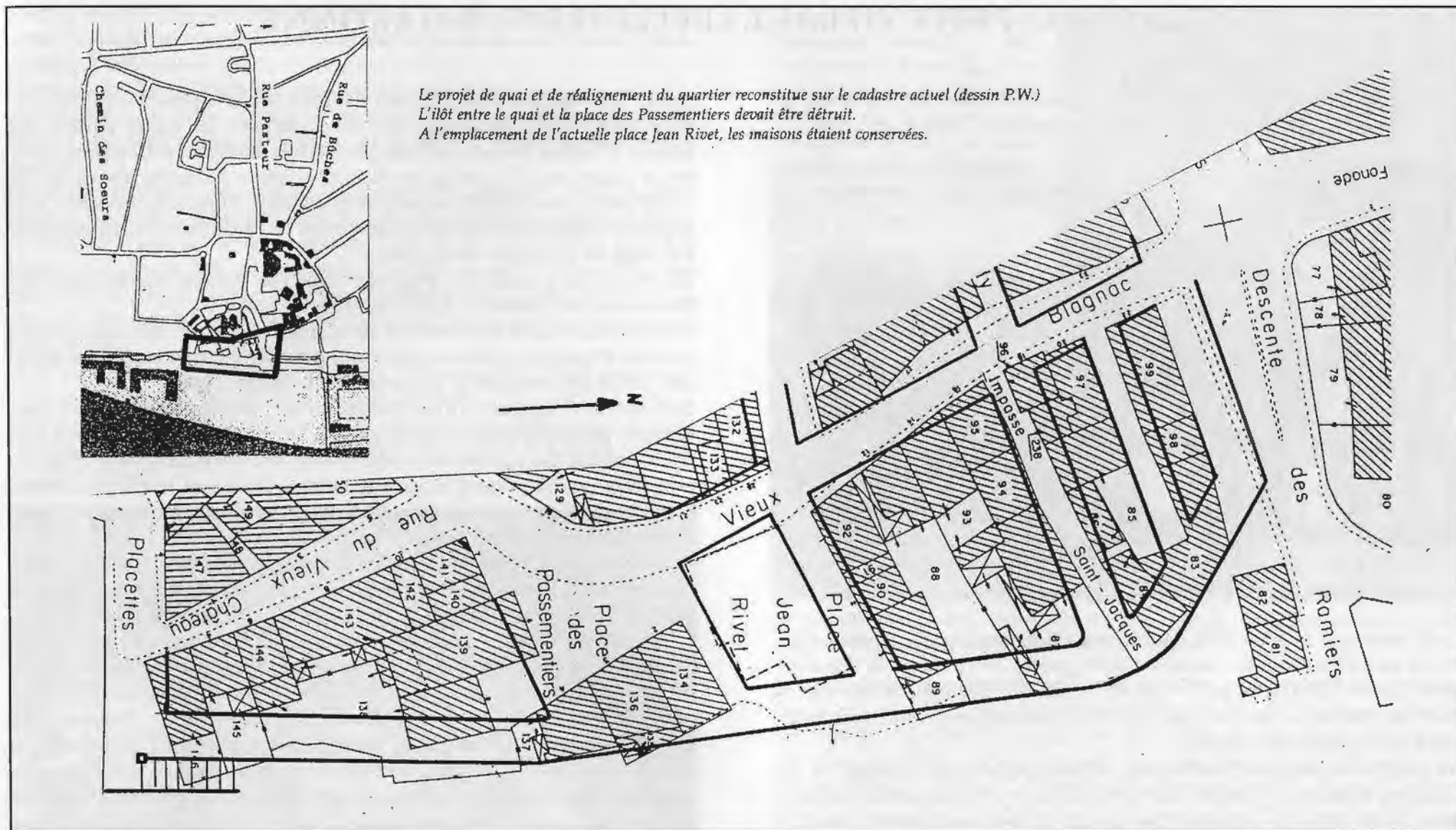
revient à la charge avec de nouveaux arguments qu'il juge de plus de poids : la modernité et l'hygiène. Il avance la « nécessité d'innover » dans une époque fascinée par la nouveauté d'une société industrielle en plein essor.

Mais surtout, ce quai et l'élargissement des impasses sont pour lui « des conditions d'hygiène indispensables » car elles donnent « de l'air et de l'espace ». A une époque où prévaut encore, avant les découvertes de Pasteur, la théorie du « miasme » selon laquelle ce sont les émanations de la décomposition des matières organiques (animales ou végétales) qui causent la propagation des maladies, on recherche avant tout l'aération de la ville. C'est au nom de la salubrité par l'aération que le préfet Haussmann imposera à la même époque le percement de nouvelles avenues à Paris, à but en réalité essentiellement spéculatif et économique.

Malgré tous ces arguments le projet, formellement adopté par le conseil municipal avec l'ensemble du plan ne connaîtra jamais d'application. Il n'en sera apparemment même plus question.

Il faut dire que pendant une vingtaine d'années la municipalité mène conjointement deux grandes opérations dans lesquelles elle dépense toute son énergie et une bonne part de ses finances : le dégagement des abords de l'église et la construction de la mairie école, deux projets qui généreront une évolution déterminante de Blagnac vers l'ouest.

Une troisième opération, celle des quais, dont les travaux sont estimés à 59.000 francs soit le 1/3 de l'ensemble des travaux proposés n'était certainement pas à la portée des finances locales gérées « bourgeoisement », sans endettement ; pas à la mesure non plus des moyens des propriétaires d'une bourgade essentiellement agricole, bien étrangers aux fièvres de spéculation immobilière que connaissaient les grandes villes à la même époque (Toulouse elle-même, longtemps « grand village », est assez peu touchée).



Aujourd'hui peut-être où se font jour de nouvelles aspirations à retrouver la place de la nature et du fleuve dans la vie et la ville, où Blagnac construit son avenir en s'appuyant sur son passé, peut-on imaginer non pas la réalisation du projet Bayard, mais pourquoi pas celle d'un quai ou d'un bel-

védère, permettant à tous d'avoir une vue d'ensemble du site, tout en respectant la qualité de vie des riverains.

Pierre Weidknet

BLAGNAC, PETIT VILLAGE : BELLE-ILE-SUR-GARONNE

Le Ramier ou île de l'Arignée « fraîche et boisée est le seul lieu d'agrément de la commune et attire pendant le beau temps de nombreux visiteurs de la ville »



Cette remarque faite en 1854 par les conseillers municipaux restera d'actualité au moins jusqu'aux années d'après guerre. En ce temps-là, l'île délimitée par la Garonne et par le Canalet invite à la promenade non seulement les gens de la ville mais aussi les Blagnacais qui en profitent au maximum ainsi que de la Garonne.

Au pied de la descente du Ramier, un joli pont dit de l'abattoir ou de l'Arignée enjambe le Canalet. Les piétons qui le franchissent découvrent deux belles allées de platanes, des acacias et des peupliers et surtout la Garonne que nulle digue ne cache au regard, et qui borde toute cette verdure de ses eaux claires et chantantes.

Garonne, belle Garonne, tu t'offres au plaisir de tous ! En été garçons et filles viennent vers toi, ils vont « à Garonne » s'adonner aux joies de la bai-

gnade. Les plus jeunes se donnent rendez-vous au « piboul », grand peuplier dressé majestueusement face au monastère, les autres partent des rochers à l'entrée du Canalet et les plus hardis descendent le courant à partir du Touch jusqu'à la plage du Ramier située à la hauteur du terrain de rugby actuel. Les maillots de laine dégoulinants, ils repartent aussitôt vers le point de départ en suivant les berges ou en remontant courageusement à la nage ou du moins en essayant !

Une rangée de piquets, « la piquetée », que l'on aperçoit encore durant les basses eaux au milieu du fleuve délimite le parcours.

Ces baignades sont le prétexte à de bonnes parties de rire. Les garçons essaient d'épater les filles en organisant des courses entre eux, ils les taquent en les éclaboussant et s'amuse de leurs cris aigus.

De nombreux pêcheurs arrivent juchés sur leur bicyclette et installent leurs lignes en pestant parfois contre les gamins bruyants. Leur mini-colère s'évanouit bien vite car le poisson abonde et ils ne rentrent jamais bredouilles. Au printemps quand passent les aloses, certains délaissent leur ligne, entrent dans l'eau, suivent le poisson dans le courant et d'un geste lesté de la main le saisissent sous les ouïes : « et hop, en voilà une de plus ! »

Si le temps ne s'y prête pas, les jeunes abandonnent leurs jeux d'eau pour des parties de ballon dans la prairie occupée aujourd'hui par l'usine de traitement des eaux et appartenant à l'époque à une dame dite la « Meunière » appelée ainsi soit parce que sa maison, devenue depuis « l'Hôtel de la Meunière », se situe près de l'emplacement de l'ancien moulin construit en 1804 et déplacé vers 1855, soit par déformation de son nom : Maigné. Si elle les aperçoit Berthe Maigné les chasse en gesticulant et en hurlant des menaces. Cette personne à l'esprit un peu dérangé par sa vie solitaire – ses seules compagnes sont ses chèvres – leur fait peur, mais ils reviendront en espérant n'être pas vus ! Mademoiselle Maigné habite en bordure du Canalet une grande maison en briques roses qui a des allures de château avec sa jolie tourelle et son immense terrasse sous laquelle se trouvait l'orangerie. D'ailleurs le 3 septembre 1955, il est noté dans son acte de décès qu'elle est morte « à son domicile au lieu-dit le château ».

Les « pibouls » offrent à leur pied une ronde de champignons que des

maines expertes déposent dans des paniers et qui parfumeront les omelettes ou accompagneront les pommes de terre et dans tous les cas « amélioreront l'ordinaire ».

Havre de fraîcheur, lieu de promenade les soirs d'été, de rencontres et de discussions entre amis, terrain de jeu pour les enfants, l'île boisée a les faveurs des Blagnacais. Mais ils ne sont pas les seuls à apprécier ses charmes.

Dès les beaux jours, le dimanche, les tramways « déversent » des familles entières de Toulousains qui, avec leur panier de pique-nique, viennent profiter du « bon air de la campagne ». Le lundi de Pâques la foule est encore plus dense. Des nappes étalées un peu partout éclairent de leur blancheur le vert de l'herbe. Les gens, heureux d'être là, dégustent dans la joie la traditionnelle omelette et tout le Ramier résonne de leurs rires et de leurs chants.

Dans les années vingt, Monsieur Maris, propriétaire du café-restaurant « Chez Barthès » a loué à la commune une portion de terrain « situé à gauche de l'allée allant à la Garonne, à partir du troisième platane jusqu'au sixième pour y établir un établissement limonadier pendant l'été ». Avec la chaleur, les gens affluent.



Un lundi de Pâques, vers 1963, des jeunes renouent avec la tradition...

Un pâtissier blagnacais, Monsieur Fourcade, a fait de même. Il a installé « un chalet de vente de pâtisserie-confiserie sur la partie droite du Ramier de l'Arignée entre les deux allées ». Son étalage alléchant tente les nombreux gourmands.

Les dimanches ordinaires les occupations agréables ne manquent pas : baignade, pêche, bavardages amicaux, jeux de cache-cache pour les enfants à travers arbustes et buissons nombreux surtout près du moulin. Mais le 14 juillet, le Ramier s'anime encore plus. Tous les Blagnacais se retrouvent

entre le pont de l'abattoir et les platanes. Au centre s'élève le mât de cocagne copieusement badigeonné de savon et de graisse. Les jeunes gens s'élancent, glissent, remontent et arrivés tout en haut, tirent sur le cou du poulet qui se détache. Sous les bravos de la foule, ils redescendent rapidement brandissant triomphalement leur trophée.

Les plus âgés s'installent sur les bancs de pierre pour profiter du spectacle des divers jeux. Sur une poêle bien noircie une pièce de monnaie a été collée avec de la graisse. Les mains derrière le dos, le concurrent doit l'attraper avec ses dents. Qu'il y parvienne ou non, son visage barbouillé provoque l'hilarité de tous. La course en sacs ou le jeu de la cruche n'engendrent pas non plus la mélancolie. Entre chaque jeu, l'Union musicale joue des airs entraînants souvent repris en chœur par l'assistance. En 1927 ou 1928, selon les témoignages, la Fête Nationale a revêtu un caractère tout à fait exceptionnel. En effet un hydravion en panne s'est posé sur la Garonne face au Ramier. Les hommes d'équipage au béret à pompon rouge ont jeté

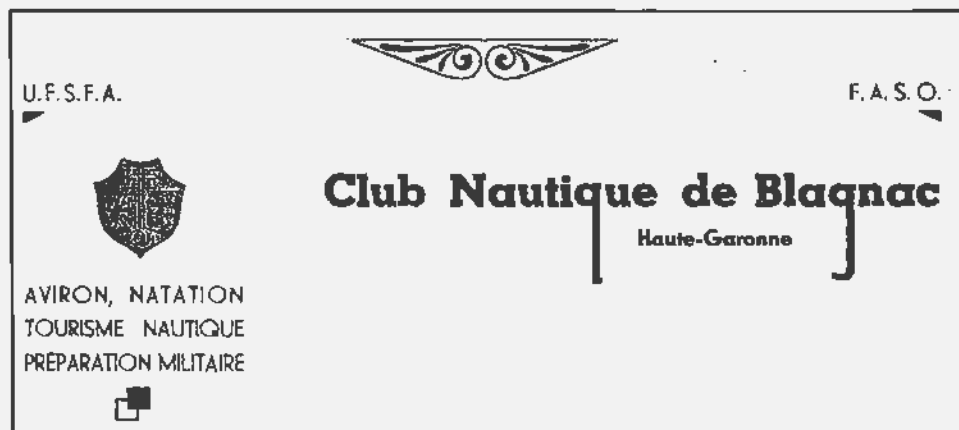


...de l'omelette pascale.

l'émoi dans le cœur des jeunes blagnacaises ! D'ailleurs à cette époque, tous ceux qui pilotent des « machines volantes » ont l'auréole des héros.

L'engin réparé, à l'heure du départ, les Blagnacais, rassemblés près de la berge, ont retenu leur souffle : l'hydravion allait-il décoller sans heurter le pont ? A leur grand soulagement tout s'est bien passé.

Dans les années trente pour rendre encore plus attrayant le Ramier de l'île, un club nautique s'est installé sur la berge face aux jeux d'enfants actuels. Autour du ponton de fines périssoires aux formes harmonieuses attendent les adhérents ou les promeneurs. Tout à côté a été aménagé par dragage un bassin de natation, « les flots de la rivière » étant ainsi « moins rapides ».



Les membres du club imaginent « l'importance de cette nouveauté à Blagnac, le plaisir qu'auront les baigneurs assurés de trouver chez nous, un site merveilleux, un bon air, de l'eau claire et l'assurance de pouvoir sans danger se livrer au plaisir de la nage » sans oublier « les ressources que cela procurera au commerce local ».

Ce club organise aussi des régates sur la Garonne au pont de Blagnac comme par exemple le 11 juin 1935. Les spectateurs enthousiastes encouragent les équipes.

Mais bientôt la guerre fait disparaître « ces sports de natation, ces courses et ce tourisme nautique ».

Par contre, les jeux de ballon : foot et rugby survivront à cette pénible période. Dès 1922, un terrain « situé auprès du moulin » est concédé par la commune à l'Union-sporting-club. Les joueurs en tracent les limites et

l'entretiennent eux-mêmes. Les installations sont plus que rudimentaires : après le match les joueurs se lavent dans une comporte ! L'absence de tribune n'empêche pas les spectateurs de venir en grand nombre et de se passionner en criant de joie ou de déception.

Le Ramier de l'île de l'Arignée n'est pas qu'un lieu de loisir. Passant le pont du moulin et empruntant l'allée qui lui fait suite, des Blagnacais viennent près de la rive avec des charrettes tirées par de forts chevaux. Ils les chargent de gravier pour l'entretien des chemins. Plus tard, avec le progrès, des camions les remplaceront et une entreprise de dragage s'installera au bout de cette allée.

Entre les rangées de peupliers envahies par les ronces où pullulent les lapins, remplacés aujourd'hui par la piscine et le terrain de football, les maçons se servent en cailloux et en sable comme le veut l'usage. Les trous ainsi creusés, appelés « mines », un grand crible planté tout droit sur le bord, donnent au paysage un étrange aspect.

Aux charrettes des « ramasseurs » de gravier et de sable s'ajoutent celles des clients du moulin qui empruntent la « Côte de l'Abbé Cazeneuve » mais qui ne pénètrent pas dans le Ramier proprement dit.

Aussi que d'animation près du pont du Moulin avec toute cette circulation et le passage des troupeaux de vaches laitières !

Les deux autres ponts accueillent une autre sorte de va-et-vient. Les quelques ménagères ne possédant pas de puits passent sur le pont de l'Abattoir et vont faire leur grosse lessive dans l'eau claire de la Garonne. Les blanchisseuses qui n'ont pas de jardin comme Mesdames Cournède, Barthet, Bonifas viennent étendre au Ramier. Elles entourent avec dextérité les troncs des acacias avec la corde qu'elles tendent et nouent avec soin pour qu'elle ne s'écroule pas sous le poids des draps. Elles font tenir le linge étendu par des sortes de pinces à linge « les badayols » qui s'encastrent dans la corde. Le linge une fois sec repartira comme il est venu, transporté dans une brouette. Les blanchisseuses n'oublient jamais de reprendre la corde et les pinces de peur qu'elles s'abîment ou que quelqu'un les vole. A l'aller comme au retour Mesdames Cournède et Barthet passent sur le pont de la République très pentu et un peu branlant. Leurs maris le réparent souvent, changent une planche, plantent des clous et consolident la rambarde. Ils entretiennent aussi les bords du Canalet près de ce pont. De plus ils fauchent l'herbe sous les acacias qu'ils élaguent.



Pont de la République. (Photo L. Rocolle)

Les branches peuvent être gardées pour l'usage personnel ou bien vendues à des marchands de bois de Toulouse comme le fait la commune qui exploite surtout des peupliers. Ainsi entretenu et débarrassé de ses ronces par les chèvres de la « Meunière », le Ramier reste propre et pimpant du moins dans sa plus grande partie : derrière le moulin c'est plutôt « la jungle ».

Le terrain pour l'étendage est donné en adjudication comme la partie réservée au pacage des vaches laitières de chez Barrat ou Sylvestre.

Ces bestiaux causent parfois quelques accidents : une fillette heurtée par l'un d'eux est tombée, n'a eu que

quelques égratignures, mais sa mère a été saisie d'une grande frayeur. Une autre fois, une vache se détachant du troupeau s'est attaquée à une bicyclette qu'un pêcheur avait appuyée contre un arbuste, il a fallu la confier au mécanicien Monsieur Magné pour la réparer.

Vaches et même chevaux profitent eux aussi de la Garonne en s'y désaltérant. Les rues et les chemins sont souvent souillés par leur passage. Mais les Blagnacais ramassent bien vite ce fumier pour le jardin ou les fleurs.

Le Canalet devient de plus en plus vaseux depuis que le moulin a été électrifié vers 1920. Les riverains y jettent leurs ordures. Heureusement qu'ils n'ont pas la quantité énorme que nous « produisons » aujourd'hui et que, le petit âne et son charreton en transporte la plus grande partie à l'endroit où se trouve actuellement la piscine. Les canards et les oies que les petites filles emmènent barboter dans le Canalet le débarrassent de la plupart des déchets. Pendant que ces volatiles nagent et mangent les fillettes qui les surveillent passent un agréable moment à papoter, à se raconter des histoires. Au soleil couchant, elles rassemblent leur « troupeau » qui, tout en protestant bruyamment, regagne les enclos. Le silence retombe sur ce Canalet que beaucoup regretteront mais qui, il faut l'avouer, posait un problème d'hygiène. Cela est une autre histoire que nous vous conterons bientôt avec celle du moulin...

Ce Ramier si cher aux Blagnacais et aux visiteurs s'ouvrait largement sur le fleuve. Aujourd'hui, plus de rendez-vous près du piboul emporté par la crue de 1952, plus de baignades ! Le fleuve et notre ville se tournent le dos. La digue bouche la vue et la Garonne semble avoir disparu.

Un projet tend à rendre au Ramier son charme d'antan même si Belle-Ile n'existe plus depuis le comblement du Canalet en 1968. La digue sera déplacée, une plage bordera la Garonne et le regard s'émerveillera devant la beauté du Ramier et du fleuve à nouveau réunis.

Cela se réalisera-t-il ? On peut toujours espérer !...

Suzanne Béret

SOURCES

· Renseignements donnés aimablement par les « Aînés » blagnacais que nous remercions

· Archives municipales de Blagnac

Etat Civil

1 D 28

2 L 1

1 O 10

3 R 3

· Documents : Fonds Caussat

BRACONNIERS DE GARONNE

Consultons le Petit Robert : « Le braconnier, de même que le contrebandier, côtoie de fort près le brigand ». (Citation de Victor Hugo).

N'en déplaise aux mânes de l'Illustre, les braconniers dont nous allons conter les exploits illicites ne furent en rien des brigands ou des bandits. Ils jouirent de l'affection et même de l'admiration de nombre de Blagnacais qui bénéficièrent des produits de leurs pêches contre honnête rétribution, librement négociée. Sitôt pêché, un poisson est un poisson, sans estampille, quelle qu'ait été la manière de sa capture. Rien n'indique qu'il n'a pas été pris à la ligne ou au filet à mailles dûment calibrées. On peut fermer les yeux sur son commerce vis-à-vis d'amateurs ou de restaurateurs, fut-il effectué à la sauvette et sans patente acquittée. On pourra d'ailleurs soutenir qu'il ne s'agit que de cadeaux. Et du reste, bien des pauvres, tels ceux de naguère traités par Mandrin, furent nourris sans bourse déliée. D'où « l'aura » entourant ces « bandits bien aimés ».

Kiki, le passeur d'eau

Ce récit concerne les années 1925-1945. C'est-à-dire qu'il y a prescription depuis belle lurette, en sorte qu'il est permis de parler librement de certaines illégalités, qui d'ailleurs à l'époque avaient été dûment sanctionnées, pour bon nombre, par des condamnations et amendes substantielles. Nous écrivons pratiquement sous la dictée du fils du célèbre braconnier, connu de tous, notamment des gardes, sous le nom de Kiki.

Le ci-devant « brigand » avait, en couverture de ses infractions, un métier honorable, à savoir passeur du bac du Port de l'Embouchure aux Ponts Jumeaux, honoré pour avoir sauvé, dit la presse, plus de 18 noyés, secourus vivants, sans compter les cadavres repêchés. La prime qu'il touchait pour un noyé sauvé de la mort était de 5 francs. Pour un noyé décédé, c'était plus cher : 10 francs. D'où la mise en cause de cette anomalie, qui pouvait inciter le sauveteur à attendre le dernier soupir du noyé avant de le sortir de l'eau. Inutile de préciser, malgré le refus administratif de pallier l'anomalie, que le passeur de Garonne, qui translatait chaque jour, entr'autres, les ouvriers et ouvrières de la Cartoucherie, avait gardé au



«Kiki», le passeur

cœur le souci d'intervenir toujours en temps utile. Un sauvetage très médiatisé avait consisté à sortir de l'eau l'équipage d'un hydravion militaire Italien, qui se baladait on ne sait plus pourquoi dans la région au moment où Badoglio venait de succéder à Mussolini. L'appareil, en panne de moteur, voyant le bac dans ses œuvres avait jugé qu'il y avait assez d'eau pour se poser et obtenir éventuellement du secours. Il avait « in extremis » évité, en passant au-dessous, une ligne électrique, mais avait heurté de plein fouet le câble du bac. Kiki, arrivé d'une centaine de mètres, était intervenu à temps comme l'hydravion coulait.

En ce temps-là, la Garonne était navigable depuis Cazères jusqu'à Bordeaux, et Kiki l'avait pour sa part, dans sa barque, descendue jusqu'à Agen. Le fleuve charriait, doublé par le Canal des deux mers, maintes péniches chargées de barriques, de grains, de poudres issues de la Poudrerie de Toulouse. Cependant, le surnommé Kiki, en dehors de son temps de travail, était un pêcheur impénitent – ou presque ! Il bénéficiait

d'un permis de pêche préfectoral, relatif au fleuve depuis le Pont des Catalans jusqu'au Moulin de Naudin, certes, mais avec des filets soigneusement calibrés. Or Kiki pêchait, à l'épervier avec des mailles abusives. D'où ses conflits continuels avec les gardes, tant municipaux que forestiers. Kiki avait deux acolytes, à savoir un copain, et un chien, non pas « de chasse » mais de « pêche », un fox à poil noir et feu, dressé sans violence inutile, en parfaite amitié réciproque afin de prévenir de l'approche – subtilement flairée, des gardes empêcheurs « d'épervier » en rond !

L'engin du pêcheur, d'où étaient jetés les filets d'un coup de main infailible, à droite et aussi à gauche, grâce à l'acolyte, était une barque dite « une Cazérienne », parce que fabriquée en monopole à Cazères, d'une longueur de 12 m, d'une largeur de 1 m et quelque, manœuvrée à la gaffe.

On l'ancrait au milieu du fleuve, ou à peu près, à des poids qu'on liait au plat-bord par des cordes de longueur adéquate. Les bords faisaient environ 30 cm au-dessus de l'eau, garde à peine suffisante quand on remplissait la barque d'une pêche très abondante : la rivière à l'époque était très poissonneuse. On avait parfois du mal, en se mettant à deux, à remonter le filet pesant de ses prises.

Quels étaient les poissons qui s'entassaient au fond de la barque ? Suivant les mailles utilisées, des barbeaux, sièges, sophies, brèmes, chevesnes appelés « cabots », truites, goujons, rarement brochets, et à leur saison de frai, les alozes. On sait qu'il s'agit d'un poisson d'estuaire, en l'espèce la Gironde, qui remonte pour frayer, comme font les saumons, dans les rivières aux eaux vives, telles que Ariège, Garonne supérieure et affluents montagnards. En Garonne blagnacaise, on en voyait à la saison se former en tourniquant en rond, comme les chevaux de cirque, en remuant l'eau en surface avec un bruissement caractéristique. Il suffisait de jeter le filet sur le carrousel. (La pêche à la saison du frai est aujourd'hui interdite et du reste les alozes, qui brillèrent à l'envie sur les étals toulousains pendant la Révolution, sont devenues plutôt rares).

Enfin venaient aussi frayer en haute Garonne les saumons, poisson roi. On en voyait sous le Pont des Catalans, dans des « canelles », rigoles creusées naturellement dans marne, souvent accompagnés de grosses truites qui frayaient aussi, produisant les truites « saumonées ». Kiki en prenait alors



Avec le chapeau : «kiki», à sa gauche son fils et à sa droite son acolyte.

deux ou trois, à la ligne, ou au trident, qu'il était accoutumé de vendre à l'hôtel Régina. La femelle, sans doute à cause des œufs, était payée deux fois plus cher que le mâle reconnaissable au rostre qui prolonge la mâchoire inférieure. Une fois qu'il manquait de femelle, Kiki avait eu l'idée fallacieuse de scier le rostre d'un « bécard » à la scie à métaux. L'hôtelier s'était aperçu, « mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus ! »

Les anguilles, dédaignées par l'épervier, «étaient prises « à la sache ». Il s'agit d'un sac de jute, à l'intérieur duquel on place une tête de mouton. Une fois immergé et retenu par une corde, le piège est percé par les anguilles, qui ont des dents acérées, pour venir se goberger. En temps opportun, on tire sur la corde pour vite remonter la sache, qui laisse bien échapper quelques convives, mais l'essentiel reste pris.

La femme du pêcheur avait comme métier de tisser des couvre-pieds en laine, exemplaires réputés inusables dont on trouve encore quelques spécimens à Blagnac dans les familles respectueuses. Mais aussi, poussant un « carretou », sorte de baladeuse munie de deux ou trois plateaux superposés, elle allait livrer les poissons tous frais aux marchés Victor Hugo et Arnaud Bernard, lequel bénéficiait alors d'un vaste couvert. De plus, il y

avait les « réserves », faites de nasses différemment calibrées, qui prenaient les poissons et les conservaient avec leurs dimensions propres. Des fils de fer, tendus entre les planchettes latérales des pièges, triaient en effet les bestioles. Les barbeaux, qui hantent les fonds et remontent le courant, entraient en suivant la base de la nasse, couchant leur arête dorsale pour passer sous les fils. Atteignant le fond du piège, à la planchette du fond, leur arête relevée les empêchait de faire marche arrière, alors qu'ils demeuraient toujours tête vers l'amont. Les plus gros ne pouvaient entrer et étaient recueillis dans une autre nasse calibrée à leur intention. Ainsi les clients pouvaient-ils être servis en fonction de leurs désirs et de la dimension de leurs plats au four. Un flotteur permettait de repérer la nasse au fond de l'eau. Un des pièges-réservoirs était consacré aux goujons. Un avocat toulousain, amateur de cette seule espèce, venait prendre livraison, accompagné d'un serviteur portant un seau plein de lait. Les goujons étaient déversés dans le liquide où ils s'étouffaient. C'est ainsi qu'ils étaient, paraît-il, les meilleurs pour la friture.

La répression

Surpris dans leur barque par des gardes embusqués sur une rive, et signalés par le chien, les braconniers larguaient leur épervier, normalement attaché au poignet, qui allait au fond, repéré par un flotteur discret qui permettait le repêchage une fois le danger passé. Ils glissaient par-dessus bord, se tenant d'une main au bordage opposé à la rive investie, et quand c'était indispensable, gagnaient à la nage la berge dépourvue de menace. Il arrivait cependant qu'ils soient pris, et parfois les filets saisis. Kiki payait l'amende pour délit de pêche, laquelle augmentait à chaque récidive. Cela pouvait faire des frais importants, qui étaient couverts par les ventes. L'acolyte de Kiki refusait de payer et aimait mieux subir la prison où d'ailleurs on n'était pas mal traité. Une fois, les filets saisis, il subodora qu'ils avaient été entreposés dans un local des gardes près du tribunal, rue Cujas. Il s'y rendit de nuit, repéra les filets dans une courette qu'il escada, et les récupéra. Le lendemain les gardes vinrent interroger Kiki, vieille pratique, qui ne devait pas être étranger au larcin. Celui-ci joua l'étonnement, et l'affaire en resta là, les gardes n'en pensant pas moins !

Souvent les gardes se postaient sur le Pont des Catalans, pour repérer leurs

braconniers favoris. Ceux-là résolurent de se munir de faux nez à moustaches. Depuis le pont, les gardes les virent dans leur barque, mais se dirent que c'étaient des clients inoffensifs, pourvus de moustaches qui ne pouvaient appartenir à Kiki et consort.

Un jour où Kiki braconait depuis la berge, les gardes apparurent et se mirent à sa poursuite. Le contrevenant n'hésita pas à se jeter dans un fourré de longues orties. Couché sur le ventre, nez au sol, il sentit quelque chose qui lui grimpait sur le dos : c'était le chien qui se cachait avec lui et le protégeait ainsi des orties. Comme les gardes passaient sur le chemin de halage en se parlant entre eux, le chien, contrairement à son habitude, resta muet comme une carpe. Lorsque le petit fox mourut, il fut pleuré à l'instar d'un membre de la famille.

Ainsi passaient ces jours et ces nuits aventureux, où les algarades avec les gardes, devenus à force presque des amis, mettaient le piment d'un jeu où gagnaient tantôt les uns, tantôt les autres. Le fils de Kiki, qui m'a conté toute l'histoire, ne se souvient pas d'avoir vu son père attraper un rhume. Malgré les sollicitations d'un exemple fameux, il refusa de s'investir à la suite dans la même aventure.

Après Kiki, une autre célébrité

J'ai recueilli d'un membre de notre équipe de la Maison de l'Histoire, un témoignage concernant un autre braconnier de Garonne bien aimé, maintenant décédé, dont nous pouvons donner le nom, qui rappellera aux Blagnacais bien des souvenirs. Il s'agit de Marcel Buret, qui officia sur la Garonne blagnacaise et le Touch, à partir je crois de 1945 environ, et ce pendant une vingtaine d'années. Cet homme affable et de bonne compagnie, toujours rien d'un « brigand », était basé au « Plan de Port », actuellement le parking de l'hôtel « le Deauville », juste en bas du vieux pont suspendu, récemment reconstruit et rénové.

Mon chroniqueur, à l'âge d'une quinzaine d'années, assista le héros dans quelques-uns de ses exploits. Mais il se refusa à prendre la suite, si on excepte quelques pêches d'amateur, à la main, sous les souches du Touch, riches en goujons et barbeaux. Il demeure rue du Bac, fréquemment inondée, le bac évoquant celui qui faisait traverser la Garonne, pour joindre Toulouse, avant la réalisation du pont.

A l'époque que nous décrivons, au Plan du Port, et depuis fort longtemps, étaient amarrées une dizaine de barques, les unes dites « Cazériennes », précédemment décrites, et d'autres nettement plus grandes, aux deux extrémités relevées, celles des « pêcheurs de sable ». Cette dernière activité, développée sur la Garonne depuis le Bazacle jusqu'à Naudin, fournissait le matériau de la construction toulousaine.

Alors que Kiki, évoqué plus haut, passeur d'eau à l'embouchure, bénéficiait d'un fermage, obtenu par adjudication, du Pont des Catalans au Moulin de Naudin, Marcel Buret, dédaignant tout semblant de légalité, avait pour seule profession celle de braconnier fluvial, en dehors de toute réservation. Son instrument de travail était « le tramail », filet à pan vertical de 1m à 1m50, encadré de deux rabats, également verticaux, sensiblement espacés du filet central, d'où le nom, « tramail » égale trois mailles. Lesté par des plombs qui le maintenaient au voisinage du fond, à une vingtaine de centimètres, soutenu en surface par des flotteurs, il se plaçait sur plusieurs mètres de long en barrage du courant, perpendiculairement ou



Ils pêchent en toute «légalité».

en diagonale. L'engin, placé depuis une barque à la tombée du jour, était levé en fin de nuit. Son lieu de capture se situait le plus souvent au large et à la hauteur du couvent des sœurs. Il amenait une pléthore de poissons de divers types, barbeaux, cabots, sièges, sophies, brêmes, à l'exception des anguilles qui rampent sur le fond, passent sous le filet, et des goujons qui ne le quittent guère.

On braconait aussi fréquemment dans le Touch. Le « tramail » était largué à l'arrière de la barque remontant le courant, vers le soir. Les deux occupants de la « Cazérienne », à savoir Buret et son acolyte, parfois notre chroniqueur, frappaient alors l'eau de la rivière, l'un avec la gaffe, l'autre avec une batte, rejetant les poissons, fuyant vers la Garonne, dans les filets. La pêche était si abondante que les bords de la barque, remplie des prises sitôt remontées, n'étaient plus qu'à quelques centimètres de l'eau. Quant aux alozes, à la saison du frai, elles se prenaient au bas du Ramier, dans peu d'eau.

La pêche se vendait essentiellement aux bons clients du bourg, dont les familles des gendarmes : la gendarmerie se situait au pied de la statue de Saint Exupère. Les restaurants de Blagnac étaient très intéressés, abondamment fréquentés par les Toulousains en goguette qui hantaient le Ramier, à l'époque, en grand nombre.

En bas des ramiers, là où se prenaient les alozes, vivait dans une cabane, un autre braconnier, à demi clochard, surnommé « l'Amiral ». Ce dernier était spécialisé dans les saumons, qui transitaient en surface. Il les livrait au restaurant « Canal », au centre du bourg.

Au moment des crues, les Blagnacais riverains de la Garonne étaient comme pris de folie. Ils brandissaient leur « birol », sorte de grande épuiette de fabrication locale dont le cône faisait un peu plus d'un mètre et dont l'ouverture était assurée par un cercle métallique. Les amateurs se rendaient au bord des berges, là où les poissons se mettaient à l'abri du courant. Il suffisait de plonger l'engin et de le relever avec ses prises. D'où de succulentes fritures dites « de Garonne », que servaient entr'autres les restaurants du cru aux « aficionados » des Ramiers. Bien sûr, cette pêche était interdite, mais vu l'affluence des pêcheurs épisodiques, pratiquement tolérée. Les gardes, cependant, avaient à cœur de justifier leur profession en dressant quelques procès verbaux. Il faut croire qu'ils avaient un quota

à remplir. La grand-mère de notre chroniqueur récolta de l'un d'eux, ce dont elle conçut une grande honte, qui mit du temps à s'effacer.

Un genre de pêche particulier était dénommé « à la tirette » ou encore « au massacre ». Du haut du pont, on jetait une ligne armée de plusieurs hameçons en trident. Elle concernait les ablettes, qui à la saison des amours, occupaient la surface en bancs compacts. On tirait dans le tas pour remonter les poissons piégés, dont beaucoup étripés, d'où le dit de « massacre ». Mais les fritures des rescapés provisoires étaient très appréciées. Aujourd'hui les ablettes, nageant toujours en surface, consomment le mazout drainé des routes parallèles au fleuve, que les pluies déversent dans la Garonne. Elles sont réputées immangeables, même les chats n'en veulent pas.

Fut parfois pratiquée la pêche au carbure : on met quelques cristaux de carbure, qui à l'époque servait aux lampes d'éclairage, dans une bouteille de bière dont on connaît le mode : fermeture à bouchon de céramique muni d'une rondelle de caoutchouc. On referme vivement et on lance : ça explose et les poissons remontent ventre en l'air, à ramasser à l'épuisette. A la libération, les FFI et leurs amis pratiquèrent la pêche à la grenade. Même principe, le carbure n'étant plus utilisé, grâce à l'EDF.

Nous avons évoqué les gardes, qui sévissaient comme au temps de Kiki. Buret et ses émules payaient les amendes ou bien faisaient un séjour en prison. Il ne s'agissait que de délits, et non de crimes. On n'en conservait pas trace sur le casier judiciaire. Un des va-nu-pieds vivant du braconnage fluvial à Blagnac, avait dit-on, coutume de se laisser prendre à chaque automne. Bien incapable de payer l'amende, il villégiaturait en prison, tout à son avantage, pour y passer l'hiver, au chaud, nourri et logé !

Aujourd'hui, le braconnage systématique est semble-t-il devenu un mythe. Mais les berges sont encore fréquentées par nombre de pêcheurs à la ligne. Ils prennent surtout des barbeaux, bien moins qu'autrefois, où paraît-il il n'était pas rare dans une journée débutée à potron-minet d'en attraper 20 à 30 kilos. Du reste, les barbeaux sont peu cotés, vu leurs arêtes. On peut cependant les préparer comme les alozes, avec une feuille d'oseille dans le ventre, et au vin rouge, comme à Bordeaux, ou à la « Moissacaise », recette donnée dans notre numéro 16.

Ainsi défrayèrent la chronique, tels des héros de western, « Dalton » locaux, nos aventuriers de Garonne à Blagnac. Ils ont aujourd'hui gagné le purgatoire des délinquants primaires. Mais à notre époque, où leurs exploits ont laissé place, hélas, aux incendies de poubelles ou même de voitures, leur mémoire n'est pas oubliée : Interrogez comme je l'ai fait quelques Blagnacais, à tout prendre pas si anciens...

H. R. Cazalé

Remerciements pour leurs précieux témoignages à MM. Laballe, fils de «Kiki» et Lapoutge, du plan du Port.



La ville de Cazères, vue de la Garonne avec au pied de la berge le site où se fabriquaient les «Cazériennes»

A PROPOS D'ECLIPSES

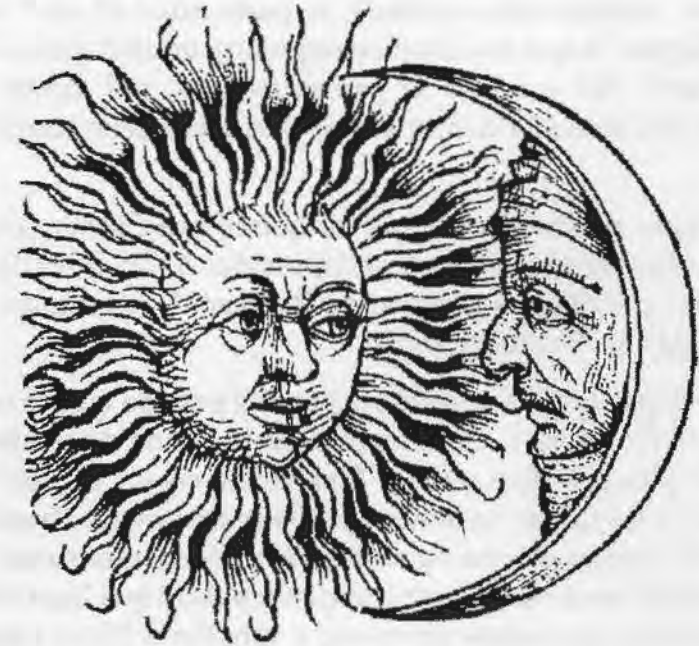
Il serait vraiment étonnant que vous ne sachiez pas qu'il y a eu une éclipse de soleil le 11 août dernier, même si vous ne faites pas partie de ceux qui se sont rués vers la bande de totalité. Les médias nous en ont parlé longtemps à l'avance et le « matraquage » s'est accentué à mesure que la date de ce « spectacle grandiose » approchait. Nous en avons eu « plein les oreilles » et « plein les yeux ».

Ce sujet étant d'actualité, il nous est revenu en mémoire la remarque du prêtre blagnacais Dominique Delort en date du 8 avril 1652. A la suite de l'acte de sépulture de Vital Laporte, âgé de 92 ans, il a ajouté « *que ce jour le soleil s'éclipsa* ».

Une éclipse de soleil s'était donc produite, pensions-nous, dans notre région ou du moins en France. Nous avons alors parcouru les nombreuses publications de vulgarisation pour en être sûre, mais en vain.

Nous avons trouvé des détails sur l'éclipse du 12 août 1654, totale au Nord de la Grande-Bretagne et en Europe de l'Est, partielle en France et visible à Blagnac seulement à 51,8%. Celle-ci « *suscita pourtant une abondante littérature dans laquelle s'affrontèrent détracteurs et défenseurs de l'astrologie* ». Les premiers firent circuler un tract annonçant que cette éclipse présageait la fin du monde tandis que les seconds, comme Pierre Gassendi, philosophe et savant réputé, essayèrent de calmer l'opinion. Cela ne servit à rien.

Honoré Bouché en rend compte dans sa « Description de Provence » : « (...) *il se fit de grandes sottises, non seulement en Provence, mais encore par toute la France, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne (...), les plus crédules [se tinrent] enfermés dans leurs chambres (...). Les médecins même autorisèrent ces fadaïses, obligeant de tenir les portes et les fenêtres fermées (...). Et sur le bruit qui courait qu'en ce jour-là tout le monde devait périr,*



on ne vit jamais tant de conversions, tant de confessions générales et tant d'actes de pénitences... »

Malheureusement, tout cela ne nous apprend rien sur l'éclipse du 8 avril 1652. Notre curiosité en éveil, nous écrivons le 10 juin dernier à la Société d'astronomie populaire à Toulouse qui transmet notre lettre à Monsieur Robert Futaully, astronome à l'observatoire de Midi-Pyrénées.

Celui-ci, quoique très sollicité à l'époque par toutes sortes de questions concernant l'éclipse du 11 août, nous confirme aimablement, documents à l'appui, la réalité d'une éclipse de soleil le 8 avril 1652,

totale en Irlande et en Ecosse et visible partiellement à Blagnac avec un degré d'obscurité de 76,5%

Dominique Delort ne fait aucune allusion à l'attitude de ses paroissiens. Mais, comme cette année-là, la peste noire fit cent trois victimes à Blagnac et que la croyance populaire voulait que la disparition du soleil soit « *source de grands maux* », nul doute que les Blagnacais ont associé l'éclipse même partielle à cette terrible maladie.

Patrick Rocher de l'Institut de mécanique céleste (Bureau des longitudes) a recherché pour nous les éclipses des XVII^e et XVIII^e siècles et relevé les paramètres concernant Blagnac. Il n'a trouvé qu'une éclipse totale : le 12 octobre 1605.

Quand on pense qu'il faut attendre jusqu'à près de quatre cents ans avant qu'un lieu donné se retrouve dans la bande de totalité d'une éclipse, on pourrait dire que les Blagnacais vivant en 1605 étaient chanceux. Ce ne fut certainement pas leur sentiment. Paysans illettrés pour la plupart, ils ont dû assister à cet événement avec terreur. Heureusement pour eux le noir complet n'a duré que 2mn 19s. Cette éclipse a débuté, en temps universel, à 11h 37mn 57s et s'est terminée à 14h 17mn 22s après avoir atteint son maximum à 12h 59mn 16s. Durant les deux siècles étudiés par Patrick Rocher, toutes les autres éclipses n'ont été que partielles à Blagnac qui a tout de même vu son ciel s'obscurcir à 99,2% le 12 mai 1706 à 9h 7mn 15s.

Observées et étudiées depuis la plus haute antiquité, les éclipses ont d'abord donné lieu à des explications naïves : des animaux fabuleux dévoraient le soleil. Lentement, au cours des siècles, elles ont été comprises par les astronomes auxquelles elles ont fourni « d'inestimables indications pour mieux comprendre notre étoile » et les mouvements de la Terre et de la Lune.

Longtemps phénomène terrifiant, aujourd'hui objet d'études de plus en plus poussées, l'éclipse de soleil n'effraie plus personne. Ce

serait plutôt le contraire à la vue des déplacements de foule du 11 août dernier pour assister à ce spectacle magique, don de la nature.

Suzanne Béret

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac
Registres paroissiaux
- Renseignements donnés par M. Robert Futaully, astronome à l'observatoire de Midi-Pyrénées et par M. Patrick Rocher de l'Institut de mécanique céleste (Bureau des longitudes)
- LA COTARDIERE (Philippe de), « L'éclipse de soleil du 11 août 1999 » Ed. Bordas, 1999
- « L'Astronomie » volume 113 – mai 1999 – article de Suzanne DEBARBAT de l'observatoire de Paris.
- « L'Histoire » - juin 1999
- « Sciences et vie » - août 1999
- « Les éclipses du soleil. L'éclipse totale du 11 août 1999 » publié par l'Institut de mécanique céleste (Bureau des longitudes).

Je remercie Robert Futaully pour les renseignements et les documents qu'il m'a fait parvenir et Patrick Rocher pour les calculs qu'il a effectués sur Blagnac.